

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4183 du Vendredi 23 Juin 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PARLEMENT DES JEUNES DU CONGO

Grâce Frédéric Babouila Babingui au perchoir (P.3)



REVENdicATIONS

Les retraités dénoncent leur «maltraitance» ! (P.5)

EDITORIAL

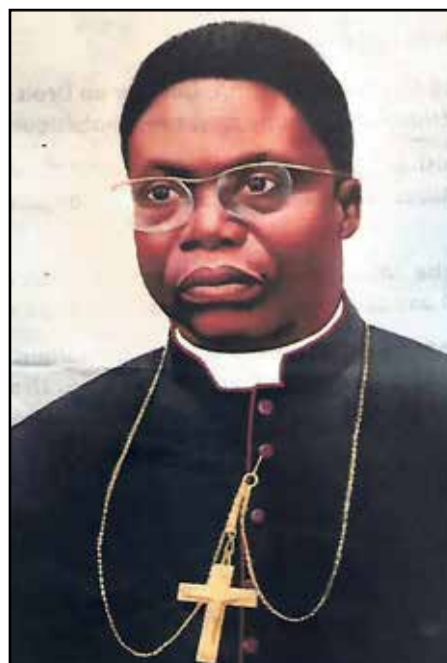
Deux ans

JEUNES ET SCIENCES

Chastel Mfoutou Mapanguy, récipiendaire du "Prix du jeune chercheur scientifique" (P.6)

1^{ères} JOURNEES PHILOSOPHIQUES DU GRAND
SEMINAIRE MGR GEORGES FIRMIN SINGHA

L'œuvre missionnaire de Mgr Singha (P.10)



CANAL+
FESTIVAL DE CADEAUX!

LE DECODEUR HD FCFA TTC*
1 000
5 000
A PARTIR D'EVASION

POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS OFFERTS**
A TOUT CANAL+

A GAGNER

9 MOIS EVASION+

92 92
CANAL+ CONGO

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA

NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

MISE A JOUR DES STATUTS

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du douze avril deux mille vingt-deux, enregistré dans la même ville à la même date sous le Folio 072/4 n° 0362, le Notaire soussigné a reçu les statuts refondus de la Société dénommée :

H.P.M SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE FRANCS CFA UN MILLION (1 000 000)

SIEGE SOCIAL: QUARTIER WHARF, EN FACE DES CIMETIERES, CENTRE VILLE, ARRONDISSEMENT I, EMERY PATRICE LUMUMBA POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO.

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays :

- Vente du pétrole lampant et gasoil ;
- Importation et vente des produits alimentaires ;
- Importation et vente des produits cosmétiques ;
- Importation et vente des vêtements et accessoires ;
- Importation et vente des matériaux de construction ;
- Importation et vente des véhicules ;
- Prestations des services ;
- Télécommunication ;

- Transport des produits pétroliers ;
- Transport des marchandises ;
- Mise à disposition du personnel qualifié
- Assainissement, Bâtiment, Chauffeurs, Mécaniciens, Frigoristes, Electriciens Auto et Bâtiment

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts.

- Gérant: Monsieur Placide MOUANDBEDI, demeurant à Pointe-Noire, De nationalité congolaise, né à Dolisie (Département du Niari) le sept juin mil neuf cent soixante-huit; Titulaire d'un Passeport délivré en date du trente janvier deux mille dix-huit à Brazzaville sous le numéro OA0257509.

Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée:

CG-PNR-01-2022-B-00740 du douze avril deux mille vingt-deux.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2016-B13-01073.

Pour avis,

**Maître Angélique DINAMONA,
Notaire**

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA

NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

CONSTITUTION SARLU

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du dix mars deux mille vingt-deux, enregistré dans la même ville le vingt-trois mars de la même année sous le Folio 058/12 n° 0308, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société dénommée :

AUTOZONE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

CAPITAL: UN MILLION (1 000 000) DE FRANCS CFA

SIEGE SOCIAL: BOULEVARD DENIS SASSOUNGUSSO, ACOTE DE CONGO TELECOM CENTRE VILLE, BRAZZAVILLE-REPUBLIQUE DU CONGO

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays :

- Importation et vente des pièces détachées de toute marque et tout genre;
- Garage mécanique;
- Electronique: Batterie, Graissage, Huile moteur ;
- Importation et vente de groupes électrogènes et compresseurs;
- Location, vente des Engins et des Véhicules;
- Import-Export;
- Transport;
- Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;
- Et d'une manière plus générale, toutes les

opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus.

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts.

- Durée: (99) années, à compter de son immatriculation.

- Gérant: Monsieur Wafic Zouheir CHMEISSANI, demeurant à Pointe-Noire, De nationalité congolaise, né à Gebaa (Liban) le onze juillet mil neuf cent soixante-dix-sept; Titulaire d'un Passeport délivré en date du dix-neuf aout deux mille vingt et un à Pointe-Noire sous le numéro OA0462720.

- Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du dix-neuf avril deux mille vingt-deux.

- Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00154

Pour avis,

**Maître Angélique DINAMONA,
Notaire**

Maître Léole Marcelle KOMBO

Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SIMEON SERVICES

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 30 Mai 2023, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 31 Mai 2023, sous le folio 101/01 N°309, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SOCIETE SIMEON SERVICES ;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000) ;

Siege social: 72 rue Bouyala à 100 mètres de K-CHIMIE, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Prestation de services; Fournitures de bureau et matériels industriels; Bâtiment et travaux publics

; Logistique et transport; Transit; Assistance et accompagnement au système de management QHSE; Installation panneaux solaire; Géolocalisation et sécurité électronique; Gestion immobilière; Commerce de détail; Elevage et fabrication d'aliments de bétail; Courtage en assurances; Communication et impression numérique; Grande distribution; Vente de gaz et produits pétroliers.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur Charel Hugues Clément MPIKA BOUNGOU.

RCCM: CG-PNR-01-2023-B13-00114 du 08 Juin 2023.

Pour insertion légale

Maître Léole Marcelle KOMBO -

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA

NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

OLYMPIA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE FRANCS CFA UN MILLION (1 000 000)

SIEGE SOCIAL : 148 BIS, RUE PANDZOU, CONGO TELECOM, 1ER ETAGE, A COTE DU MARCHE PLATEAUX, CENTRE-VILLE, POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes du Procès-verbal de Décisions Extraordinaires, établi en date à Pointe-Noire du douze janvier deux mille vingt-trois par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire du dix-neuf janvier de la même année sous le Folio 014/06 numéro 120, l'Associé unique a entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de ce qui suit:

- L'agrément de la Cession de Cinquante (50) parts sociales, sur les Cent (100) parts sociales détenues par Monsieur Michel Antoine BOURGOIS au sein de ladite Société à Madame Ran YOU. Par conséquent, la modification des articles 6 et 8 des statuts de la société dont s'agit;

- L'agrément du changement de la forme juridique qui est passée d'une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle à une Société à Res-

ponsabilité Limitée ;

- L'agrément de la nomination de Madame Ran YOU, en qualité de Co-gérante de ladite Société ;

- La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Dépôt légal: Au Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00042, le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro: CG-PNR-01-2022-B13-00093.

Pour avis,

**Maître Angélique DINAMONA,
Notaire**

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siege: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA

05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

PARLEMENT DES JEUNES DU CONGO

Grâce Frédéric Baboutila Babingui au perchoir

Le ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, en partenariat l'UNICEF et l'Assemblée nationale, ont procédé le 16 juin 2023 à l'installation officielle du Parlement national des jeunes. C'était au cours d'une session inaugurale présidée par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, en présence de Pierre Mabiala, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement; Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre en charge des Affaires sociales; les membres du Gouvernement; Michel Mayinga, premier vice-président du Sénat; Christophe Muzungu, doyen du corps diplomatique; Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations-Unies; Mme Chantal Umutoni, représentante de l'UNICEF au Congo; les parlementaires, etc.



Isidore Mvouba congratulant la présidente du Parlement des jeunes



Les officiels autour des députés juniors

L'objectif principal du Parlement des jeunes est de développer la formation civique et de renforcer la solidarité entre jeunes en les initiant à l'activité parlementaire. Il donne l'occasion aux jeunes d'échanger et de débattre sur les problématiques politiques internationales et de créer les liens forts entre les nouvelles générations. Ces jeunes découvrent la fonction de législateur et de l'exercer lors de plusieurs sessions, de rédiger les propositions de lois, de faire le lobbying auprès des hommes politiques pour soutenir leurs propositions. Pour cette installation officielle, les jeunes parlementaires représentant les 12 départements, élus par leurs pairs pour porter haut les aspirations et les attentes de tous les enfants du Congo, étaient tous vêtus d'écharpes.

Prenant la parole, Mme Chantal Umutoni a exhorté ces jeunes à saisir l'opportunité. «Aujourd'hui, le Parlement des enfants, votre Parlement est installé en ce jour où nous célébrons la Journée de l'enfant africain. C'est un symbole fort et je fais le vœu qu'au-delà de ce symbole, votre voix soit encore plus entendue et prise en compte grâce à ce nouvel organe de représentation», a-t-elle dit.

Elle a remercié le Gouvernement qui, en créant ce Parlement des enfants, offre à ces jeunes une tribune de libre expression démocratique, un espace d'éducation à la citoyenneté et un moyen de participation aux décisions sur les défis de la jeunesse. «Vous voici maintenant élus pour un mandat de trois ans... Vous portez un engagement à la fois courageux et important. Je vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de votre mission», a déclaré Mme Chantal Umutoni.

La ministre a fait l'historique de la création de la Journée de l'enfant africain, instituée en 1991 par l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Parlant du thème de cette célébration, elle a fait savoir que l'ère du numérique a fondamentalement changé la manière dont les enfants africains exercent et réalisent leurs droits. Toutefois, «l'augmentation de l'utilisation de l'Internet s'accompagne d'un risque accru de

voir les enfants être exposés à l'exploitation et aux abus sexuels en ligne, à la compromission de leur vie privée, au vol d'identité, à la cyber intimidation et à l'expression des contenus préjudiciables», a indiqué Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

Il s'agit pour les Etats parties, a-t-elle poursuivi, d'assurer la promotion et la protection des droits de l'enfant dans l'environnement numérique à travers les engagements en faveur de la valorisation de ces droits. Ces engagements ne se feront pas sans la participation des enfants eux-mêmes. Il n'est pas rare de constater que la majorité des décisions publiques concernant les enfants sont souvent prises sans tenir compte de leur opinion et sans les impliquer. De même qu'ils n'ont pas le droit de voter dans la plupart des pays, il leur est difficile de faire entendre leur voix. Ce qui justifie la nécessité de créer les plateformes de participation des enfants et adolescents à la démocratie qu'est le Parlement des jeunes.

Pour Isidore Mvouba, la session inaugurale du Parlement des enfants, placée sous le sceau de la célébration de la Journée de l'enfant africain sur le thème: «Les droits de l'enfant dans l'environnement numérique» est un événement qui a vocation à alerter les consciences sur la prépondérance de la violence en ligne sur les enfants, et réfléchir aux meilleures politiques d'accompagnement pour contrer ce phénomène qui dévaste la vie des enfants.

Il a indiqué que cette session se doit de mobiliser les décideurs autour d'un plaidoyer intense sur l'évolution et la mise en œuvre des droits des enfants.

«L'installation du Parlement des enfants vise l'émergence des talents au sein de la strate juvénile de notre pays, mais aussi et surtout, l'appropriation par les jeunes des fondamentaux de la démocratie. Le Parlement des enfants du Congo aura à concrétiser, par les engagements que notre pays a pris au niveau continental, la création d'un cadre institutionnel, politique et législatif protecteur des droits de l'enfant, suivant les dispositions de la Charte africaine sur les droits des enfants», a affirmé le président de l'Assemblée nationale.

S'adressant à ces députés juniors, il leur a dit: «Le premier pas que vous faites aujourd'hui dans cet hémicycle, est un pas important qui fera de vous les leaders du Congo de demain, dans les domaines de la vie sociale, économique et politique. Nous comptons sur vous, chers enfants, pour avoir une jeunesse bien rodée aux arcanes de la démocratie pour un Congo où primeront les valeurs d'unité, de tolérance, de respect, de solidarité, de fraternité et de paix. Par votre action en qualité de députés juniors, vous ne contribuez pas seulement au bien-être des enfants, mais aussi et surtout au bien-être de toute une nation. Le pays sera honoré d'avoir des enfants éduqués, formés, en mesure de défendre leurs

droits, mais aussi dans l'avenir, de défendre les intérêts de leur nation», a souligné Isidore Mvouba.

Dans son discours, la présidente du Parlement des jeunes a dégagé les deux axes prioritaires de son action: la réduction de la fracture numérique et la protection des enfants en ligne. «Nous allons surtout travailler avec les enfants issus des familles vulnérables et démunies, les enfants autochtones et les enfants vivant avec handicap, les enfants en situation de rue», a expliqué Grâce Frédéric Baboutila Babingui.

Elle a pris l'engagement de bien conduire aux destinées de cette petite chambre du Parlement dans la cohésion, l'amour et la compréhension mutuelle.

A l'issue de cette session, les jeunes parlementaires ont fait une prestation qui a porté sur le jeu de rôle, au travers d'une session d'interpellation du Gouvernement.

A n'en point douter, ces jeunes constitueront la pépinière qui formeront les futurs Parlements du Congo. La relève est déjà en train d'être préparée.

A signaler que le Parlement des jeunes compte 328 parlementaires dont l'âge varie entre 8 et 17 ans. Son bureau national compte sept membres.

Armel YABBAT-NGO

CRIMINALITE

La fille de l'ancien président Massamba-Débat assassinée !

Les «bébés noirs» sont-ils derrière l'assassinat crapuleux, dans la nuit du 13 juin dernier à Brazzaville, d'Anne Félicité Massamba-Débat, une des filles de l'ancien président (1963-1968) Alphonse Massamba-Débat? L'hypothèse est à prendre au sérieux. Mais elle n'est pas la seule.

La fille d'Alphonse Massamba-Débat (NDLR: sans sépulture depuis son assassinat en 1977) a été retrouvée morte par sa cadette avec qui elle vivait

à Bacongo, dans les environs du marché Total, l'impassée de la CAPPED. À son retour de sortie cette nuit-là, elle a trouvé vers 21h30 le corps d'Anne-Félicité

gisant dans une flaque de sang. La sœur cadette a expliqué que le portail du domicile familial était ouvert alors qu'on sortait, elle l'avait fermé. Elle trouva sa sœur aînée «couchée par terre avec une blessure au cou et du sang partout».

Qui a commandité son assassinat et pourquoi? Gros comme un ballon est le point d'interrogation. Connaîtra-t-on un jour la vérité? Sur place dès le lendemain, le

Editorial

Deux ans

Le gouvernement Collinet Makosso a accompli ses deux ans de mandat. Entre ceux qui s'exclameront: «Déjà!» et ceux qui trouveront que le temps ne passe décidément pas vite au vu du peu de résultats qu'il peut vanter aujourd'hui, il y a suffisamment d'espace pour se forcer à l'objectivité. Aucun gouvernement congolais, ni hier, ni aujourd'hui, n'a fait l'unanimité chez l'homme de la rue. Sous le monopartisme, le coupable de tous les maux, c'était le Parti congolais du travail. Aujourd'hui, c'est le Premier ministre, normal.

Il n'y a pas de raison que celui que le Président de la République a choisi pour diriger le gouvernement soit exempté de toutes les carences qui compliquent la vie du Congolais au quotidien. L'eau qui manque, l'électricité fantaisiste, les bourses des étudiants en retard, les pensions des retraités qui n'arrivent pas depuis 8 mois pour certains, un système sanitaire largement décrié, des finances publiques mal gérées, mais une Fonction publique largement pléthorique et qui continue de recruter selon des règles connues d'elle seule... Tout cela, est la faute du gouvernement.

Et donc de M. Collinet Makosso aujourd'hui, comme c'était la faute de M. Clément Mouamba hier. La sévérité de l'homme de la rue sur ses gouvernants, n'a d'égalé que la mauvaise situation dans laquelle il se retrouve. Prix des denrées en éternelle hausse et de mauvaise qualité, favoritisme partout même à la morgue et à l'hôpital, débouché impossible pour les enfants en fin de cycle scolaire, pénuries de passeports... mais toujours de beaux discours.

Et toujours cette insouciance des nantis et les plaintes continues chez les démunis... Vu comme cela, rien ne semble avoir changé depuis les indépendances. L'homme de la rue est sans illusion: «Ils viennent tous pour s'en mettre plein les poches, penser à leurs enfants et pas au pays dans sa diversité», maugréent-ils.

Peut-on se risquer à signaler que si M. Anatole Collinet Makosso fait comme les autres, il est permis de distinguer quelques traits particuliers chez lui. Les retraites ont commencé à être payées, même à la CRF où un groupe de pensionnés s'était formé pour dénoncer leur «maltraitance». La reprise du dialogue avec la Banque mondiale pourtant furieuse devant la capacité cyclique des gouvernements congolais à mal gérer les fonds qu'ils recueillent de la vente du pétrole est un signe.

Signe timide de reprise de confiance auprès des bailleurs de fonds. De la nature des Traders, très rétifs. L'insistance d'Anatole Collinet Makosso à faire en sorte que le pays ne vive pas au-dessus de ses moyens, sera la véritable jauge de sa capacité à se démarquer de ses prédécesseurs. Donc, tout est à voir.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Le corps de la victime: une mort atroce

procureur de la République André Gakala Oko, n'a pas pris des gants pour exprimer son horreur et évoqué un «règlement de comptes». On ne sait pas les éléments sur lesquels il se fonde. Il est cité par Congo Media Time: «C'est un crime crapuleux, c'est comme une vengeance». Le magistrat est certainement sur une piste. Si on l'en croit, donc, les indices ne manquent pas pour étayer cette accusation. Dans tous les cas, une enquête a été ouverte.

Les Congolais ont de plus en plus peur et s'interrogent sur ce qui se passe dans la ville. Une chronologie des récents braquages et assassinats perpétrés par des marchands de la mort leur fait dire qu'il y a quelque chose qui cloche. Les opposants, eux, voient dans l'assassinat de la fille de l'ancien président Alphonse Massamba-Débat et les nombreux cas d'agression signalés

dans plusieurs quartiers de Brazzaville, «la preuve de l'incapacité des autorités à maîtriser le terrain sécuritaire, malgré le déploiement d'un arsenal sécuritaire peu indifférent censé rassurer et protéger». Face à cette insécurité grandissante dans la capitale congolaise, le président de la République avait promis dans un de ses messages à la Nation et à la Force publique une lutte farouche contre le grand banditisme, ainsi que le racket. Mais les bandits armés et les tueurs ne semblent pas l'avoir entendu. Il est plus que temps pour les pouvoirs publics de prendre des mesures fortes qui se doivent pour contrer le grand banditisme et le trafic des stupéfiants, phénomènes qui commencent à trop durer.

Jean ZENGABIO

DESCENTE DES SENATEURS DE BRAZZAVILLE

Les conseillers municipaux édifiés sur les conclusions de la 17^e session du Sénat

Du 1^{er} février au 11 avril 2023, s'est tenue la 17^e session ordinaire administrative du Sénat au cours de laquelle, huit affaires inscrites par la conférence des présidents avaient été adoptées. Mercredi 7 juin 2023, dans la salle de conférence de l'hôtel de ville, le collectif des sénateurs de Brazzaville composé de Théophile Adoua, Gabriel Ondongo, Jeanne Françoise Lekomba Loumeto Pombo, Ludovic Robert Miyouna, Rock Ondziel Onna et conduit par son président, Pierre Ngolo, a fait la restitution desdits travaux aux conseillers municipaux de Brazzaville.



Le collectif des sénateurs



Les conseillers municipaux

Le rapporteur du collectif, Ludovic Robert Miyouna, a indiqué que c'est une session qui s'est penchée sur huit affaires et vingt autres se sont ajoutées introduites par le Gouvernement en cours de session. Mais en réalité, au terme des travaux, huit affaires ont été renvoyées à la prochaine session. De ces huit affaires, l'on retiendra au plan international, l'aggravation du conflit russo-ukrainien et la flambée des tensions israélo-palestiniennes; la protection physique des matières nucléaires; l'accord de coopération dénommé Boucle de l'amitié énergétique signé le 6 décembre 2021 à Brazzaville qui prévoit d'assurer l'interconnexion des réseaux électriques entre la R.D. Congo et le Congo Brazzaville, plus précisément les réseaux énergétiques de Inga en R. D. Congo et la centrale électrique de Pointe-Noire. Au plan national, l'extension de l'initiative des zones agricoles protégées à travers le territoire national, notamment à Djambala et

Lekana; le traitement de l'actualité internationale dans les médias nationaux; le raccordement de la zone industrielle de Maloukou aux réseaux électriques et hydraulique ainsi que le fonctionnement de ces usines (l'eau et l'électricité); la couverture nationale en télécommunication; le statut de conseiller en termes d'amélioration des conditions de travail; la salubrité dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire; les mesures d'accompagnement à la suite de l'augmentation du prix du carburant qui induit un impact sur le panier de la ménagère; la violence en milieu scolaire; la lutte contre les antivaleurs pour la restauration de l'autorité de l'Etat. Aussi, cette session a rendu hommage à deux sénateurs: Serge Kentoula, élu du département de la Cuvette-Ouest et secrétaire de la commission économie et finances décédé le 17 janvier 2023 à Paris (France) et Alphonse Mboudo-Nesa, deuxième vice-président du Sénat, décédé le 27 février

dernier à Brazzaville. Le bureau du Sénat a été complété au poste de deuxième vice-président par Gabriel Ondongo, ainsi que la commission économie et finances par Athanase Urbain Makaya Makoudi et la commission défense et sécurité par Christine Nzoki Vouka au poste de rapporteur et Juste Justin Goma Gabou au poste de secrétaire. Après la lecture du rapport synthèse, les conseillers municipaux se sont plaints du

fait qu'ils ne perçoivent pas des salaires, alors que dans certains pays de la sous-région cela est automatique, en dehors des primes de session qui leur sont versées. Pour sa part, Pierre Ngolo a exhorté les sénateurs qui vont remettre leur mandat en jeu au terme du délai constitutionnel à prendre efficacement la mesure de leurs responsabilités de conseil et de modérateur de la nation.

Pascal BIOZI KIMINOU

EDUCATION

«Tous ensemble, sauvons l'école», une initiative de Patrice Tsoumou

Le président de la Dynamique pour la promotion de l'éducation pour tous, Patrice Tsoumou, a animé une conférence de presse le vendredi 16 juin dernier à l'occasion de la Journée de l'enfant africain pour lancer l'initiative: «Tous ensemble, sauvons l'école».



Patrice Tsoumou (à g.)

Le président de la Dynamique pour la promotion de l'éducation de qualité pour tous a rappelé que le système éducatif congolais est malade. «Ce navire est en train de couler et nous avons tous fermé les yeux pour ne pas voir. Si ce n'est pas cela, qu'avons-nous fait en retour pour arrêter les vagues de ce marasme qui, depuis de années, hypothèque l'avenir de la nation et l'enfonce dans les profondeurs abyssales», a-t-il dit. Face à l'indifférence des uns et des autres, «nous avons violemment compris qu'il nous fallait sortir de la cohorte de ceux qui n'ont que des discours à charge sur fond d'irrévérence. Nous avons compris que nous avons notre partition à jouer. Aussi, avons-nous résolu de nous engager pour une action sous le double signe de la responsabilité partagée et du refus de la résignation». D'où le lancement de l'initiative: tous ensemble, sauvons

l'école». «Tous ensemble, notre vœu est de voir la question de l'éducation de qualité, être inscrite au registre des urgences dans chaque district. L'ODD 4 parle d'éducation de qualité pour tous et ici à la Dynamique, nous ajoutons: Pour tous et par tous. Que la promotion de l'éducation de qualité pour tous soit une cause commune», a-t-il plaidé. Pour une première phase expérimentale, la Dynamique a choisi six districts: Lékana, Djambala, Gamboma, Sibiti, Mouyondzi et Etoumbi. «Nous avons formulé les demandes d'audience aux leaders d'opinion de ces districts. S'ils consentent à nous recevoir, nous leur exposerons notre vision: sensibiliser par le biais des rencontres citoyennes chaque ressortissant au devoir de contribution pérenne à l'effort de restauration du système éducatif de son district», a-t-il fait savoir. Il a appelé les Congolais à l'amour du pays, comme les

Hebreux savent aimer le leur. «Vous savez que chaque juif, en quelque lieu où il se trouve, travaille pour sa patrie. Il en est de même pour le Libanais, les Maliens... Il n'y a que les Congolais qui sont les fils oublieux et qui maudissent même leur nation. Honte à nous», a-t-il regretté. Le président de la Dynamique a exhorté les Congolais au patriotisme. «Levons-nous, prenons l'option de reconstruire l'école pour une éducation de qualité pour tous et par tous. Si le levain des préjugés ne fait pas lever en vous la pâte du mépris, la Dynamique est prête pour gagner ce challenge pour l'avenir de nos enfants et le dével-

oppement de notre nation. Notre démission coupable a fait de l'école une industrie de la méchanceté qui a produit en masse des Bébés noirs et des Kulunas, ces monstres qui plongent nos nuits dans l'océan de l'épouvante. Vite, reprenons-nous et unis d'esprit avec la Dynamique, ayons en partage un seul cri de guerre: tous ensemble, sauvons l'école. L'heure n'est plus aux discours. Donner pour nos enfants, c'est semer. Semons avec douleur pour nos enfants et pour notre nation. Assurément, nous moissonnerons avec des chants d'allégresse», a-t-il affirmé.

KAUD

PAIX ET SECURITE

Pour une solution pacifique urgente au conflit soudanais!

La 1156^e réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement, s'est tenue le 27 mai 2023, en visioconférence, sous la présidence de M. Yoweri Museveni, Président de la République d'Ouganda, président du Conseil de paix et de sécurité pour le mois de mai. Le Président du Congo, Denis Sassou-Nguesso, a été représenté à cette importante réunion par le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo.



Le ministre Charles-Richard Mondjo.

Consacrée à la situation qui prévaut au Soudan, cette réunion s'inscrit dans le cadre de la recherche d'une solution pacifique aux violents affrontements qui opposent l'armée nationale, loyale au général Abdel Fattah Al-Burhane, Président du Conseil de souveraineté de transition, et les paramilitaires, les Forces de soutien rapide (FSR), fidèles au général Mohamed Hamdane Daglo dit "Hemedu", vice-président de ce Conseil, limogé de son poste. Ces affrontements ont provoqué un vaste exode des populations des régions touchées et détérioré la situation humanitaire déjà préoccupante dans ce pays.

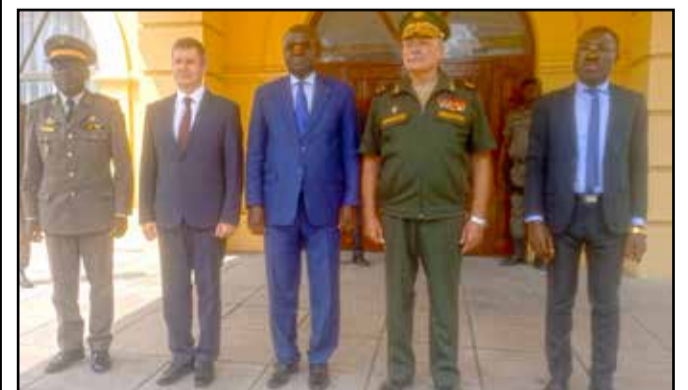
Le ministre Charles-Richard Mondjo a traduit le message du Président de la République à ses pairs au sujet de la situation brûlante du Soudan, où il appelle les parties au conflit à arrêter les hostilités, à respecter les droits de l'homme, à tenir compte de la détresse des populations civiles. Le message insiste sur le rôle central que l'Union africaine devra continuer à jouer en fédérant toutes les autres initiatives positives et en s'opposant à toutes les ingérences extérieures délétères. A l'issue de sa réunion, le Conseil a adopté un Plan de désescalade qui vise à identifier tous les éléments permettant de faire face aux conséquences immédiates du conflit, d'en modifier la trajectoire et de jeter les bases des processus qui remettront le Soudan sur la voie de la transition vers un régime civil démocratique et inclusif.

Alain-Patrick MASSAMBA

CONGO-RUSSIE

La coopération militaire au cœur des échanges entre le ministre Mondjo et le général Krasin

Représentant plénipotentiaire du ministère de la Défense de la Fédération de Russie en Afrique centrale et en Afrique du Sud, le général Igor Krasin a été reçu en audience le lundi 19 juin 2023, à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo,



Les deux parties posant pour la postérité

en présence de Gueorguy Tchepik, ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo. Les deux personnalités ont échangé sur la coopération militaire et technique entre le Congo et la Russie, notamment dans le domaine de la formation. A ce jour, de nombreux stagiaires militaires congolais étudient dans ce pays dans plusieurs filières. Le général Igor Krasin qui réside à Luanda, en Angola, prendra part aux festivités marquant le 62^e anniversaire des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale le 22 juin dans la capitale.

A.-P. MASSAMBA

DREPANOCYTOSE

Dépistage précoce et renforcement de la prise en charge

La Journée mondiale de sensibilisation sur la drépanocytose a été célébrée le 19 juin dernier, sous le thème: «Dépistage précoce et renforcement de la prise en charge». A Brazzaville, elle a été couplée à la remise officielle du don d'un automate d'échanges transfusionnels et d'une ambulance au profit du Centre national de référence de la drépanocytose. La cérémonie a été patronnée par le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, en présence de Lucien Manga, représentant de l'OMS au Congo; Michel Mongo, secrétaire général de la Fondation Congo-Assistance; Alexis Elira Dokekias, directeur général du Centre.



Les officiels



Le ministre remettant les clés au directeur général du C.N.R.D.

La drépanocytose est la première affection génétique dans le monde. Au Congo, le gène S anormale qui caractérise cette maladie touche un Congolais sur quatre dans sa forme partielle et deux enfants sur cent naissent avec la forme totale. Le Pr. Alexis Elira Dokekias, directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose, a invité la population à se faire dépister. «C'est choquant: j'ai reçu une fille de 27 ans qui vit à Brazzaville qui ne savait pas qu'elle était drépanocytaire. Elle

avait, en plus, une grosse infection pulmonaire», s'est-il indigné. Selon le Alexis Elira Dokekias, l'automate d'échanges transfusionnels permet de révolutionner de façon significative la prise en charge et l'espoir de certains patients drépanocytaires qui ont des complications. Il a annoncé la livraison prochaine d'un nouvel échographe acquis par

co-financement entre la Fondation Congo-Assistance et le ministère de la Santé et de la population qui a offert une ambulance au Centre national de référence de la drépanocytose. «Cette ambulance va soigner. Nous partons à Nkayi, à Dolisie et Loutété, tous les deux mois; c'est maintenant standardisé depuis deux ans, grâce à l'appui de la Fondation Congo-Assistance. A Pointe-Noi-

re, on y va tous les mois et au Nord du pays, tous les deux mois. L'ancienne ambulance dont la Fondation Congo-Assistance nous avait doté en 2015 est déjà amortie et ne peut pas faire ces trajets. Il est tout à fait normal que nous soyons contents et heureux que Monsieur le ministre nous dote de cette ambulance. Ça va nous permettre, non seulement le transfert des malades en interne; de réparer sereinement la vieille ambulance; de mobiliser les patients et d'agir dans les districts sanitaires et de les accompagner dans le cadre de la lutte contre la drépanocytose». Le ministre a félicité les progrès importants réalisés dans ce Centre et à travers tout le pays permettant de réduire le fardeau important de la morbidité et, surtout, la mortalité imputable à cette maladie.

Cyr Armel YABBAT-NGO

REVENDEICATIONS

Les retraités dénoncent leur «maltraitance» !

Rongés par le désespoir, les retraités affiliés à la CRF (Caisse de retraite des fonctionnaires) sont, une fois de plus, très remontés contre le Gouvernement. Dans une déclaration à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, jeudi 15 juin dernier à leur siège (à la direction générale de l'ANAC), ils ont dressé la liste de leurs revendications, dont la plus criarde est le paiement des 39 mois d'arriérés d'impayés de pensions. Ils menacent aussi de tenir un sit-in qui se veut illimité à la Primature.

La Coordination nationale des associations des retraités affiliés à la CRF (CNAFARA/CRF) et l'Union pour la défense des intérêts des retraités (UDIR/CRF) ne sont pas restés en marge de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Les deux organisations des retraités n'apprécient guère le mutisme des autorités face à leur «situation marquée par la précarité, l'insuffisance de la pension et le sentiment d'abandon». Dans leur déclaration, les retraités estiment que le Gouvernement tarde à respecter l'engagement pris par le Premier ministre de «se mettre ensemble pour regarder ce qui ne marche pas et de trouver des solutions» à leurs préoccupations. Ces retraités rappellent par ailleurs qu'ils ont adressé au chef du Gouvernement un cahier des charges contenant leurs principales revendications, mais ils disent n'avoir jamais reçu les réponses à leurs nombreuses

demandes d'audience. «Nous réclamons l'harmonisation des pensions à la valeur du point d'indice 300 francs CFA; le paiement des 39 mois d'arriérés des pensions; le paiement des arriérés et arriérages audités en 2015; le paiement des arriérages des pensions des retraités pris en charge à partir de décembre 2019; la régularisation des situations administratives; la reprise de l'action sanitaire et sociale de la CRF en faveur de tous les retraités», clament-ils. Ils dénoncent «le refus systématique du Premier ministre, du ministre en charge de la Sécurité sociale et celui de l'Economie et des finances de dialoguer» avec leurs responsables. Ces retraités martèlent que «la satisfaction des retraités de la CRF ne se limite pas simplement au paiement régulier des pensions à partir de 2022». «Les organisations des retraités de la CRF exigent du Gouvernement d'être reçues dans un délai



Les retraités écoutant attentivement leur déclaration

de huit jours à compter de ce jour (NDLR : 15 juin 2023) pour examiner les différents points contenus dans leur cahier des charges». Sinon, ils organiseront «un sit-in illimité à la Primature et dans les chefs-lieux de tous

les départements pour protester contre la maltraitance, l'indifférence et le mépris du Gouvernement de la République devant les problèmes des retraités».

G-S.M.

Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
6 mois	Retrait sur place: 15.600	Autres pays d'Afrique
	Expédié: 23.400	96 Euros
1 an		192 Euros
	Retrait sur place: 31.200	Europe
	Expédié: 46.800	96 Euros
		192 Euros
	France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
	91 Euros	100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COUP D'OEIL EN BIAIS

Vous avez dit: gratuit des documents administratifs civils ?

Sur les panneaux publicitaires, il est clairement écrit que la délivrance du NIU (Numéro d'identification unique), par exemple, est gratuit. Mais cela n'est qu'un leurre. Dans certains lieux où s'établissent ce document qui sera bientôt exigé pour toute opération financière dans les structures bancaires et autres, des agents exigent toujours la somme de 3000 francs CFA lorsqu'une pièce vient à manquer dans le dossier, notamment le justificatif du domicile actuel, sans remettre au demandeur un quelconque reçu de caisse. Pourtant ce document est déclaré officiellement gratuit par les autorités, mais le principe est souvent bafoués.

La fin des délestages, un vœu pieux?

La société Energie électrique du Congo (E2C) a acquis de nouveaux transformateurs installés par-ci, par-là. Avec ces nouveaux équipements, l'opérateur national d'électricité disait qu'il allait soulager sa clientèle lassée par les coupures et promettait la fin des délestages et autres coupures intempestives. Entre-temps, l'excuse toute trouvée aux délestages était les travaux sur le réseau d'alimentation à partir de la République Démocratique du Congo. Mais depuis la fin des travaux, les Congolais attendent toujours que la situation s'améliore réellement.

A Bacongo, l'école de la Solidarité est transformée en fumoir de chanvre

Il se passe des choses insolites dans l'enceinte de l'école primaire La Solidarité à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Cet établissement a simplement été transformé en fumoir par les adeptes du cannabis. Ils sont, pour la plupart, des jeunes enfants dont l'âge va de 18 à 25 ans. Les gens se plaignent de plus en plus de la présence de ces fumeurs de chanvre. Les unités d'intervention de la police devraient y faire un tour pour traquer ces jeunes délinquants, sources d'insécurité dans l'arrondissement, au lieu de guetter seulement dans leurs patrouilles la moindre infraction des automobilistes et motocyclistes qu'ils interpellent.

Le viaduc reliant Brazzaville à Kintélé dans le noir

Il compte plus de cent quarante lampadaires installés, mais parmi eux un seul s'allume. Le manque d'éclairage sur cette route est devenu l'une des principales causes des plus de vingt accidents mortels enregistrés durant ces deux dernières années. Les usagers indexent un manque d'entretien.

Un conducteur de moto Djakarta meurt calciné à Pointe-Noire

Jeudi 15 juin 2023, aux premières heures de la matinée, Auly, un jeune de 26 ans, conducteur de moto Djakarta, habitant le quartier Loussala (Tié-Tié) et en provenance du péage de Mengo, roulait à vive allure. Il a percuté de plein fouet un vendeur ambulancier transportant deux bidons d'essence de 25 litres qui traversait la Route nationale N°1, au niveau de la station-service X-Oil de Gambouissi (arrondissement 6 Mongo-Poukou). Le motocycliste s'est renversé, et les bidons ont pris feu sous l'effet du choc. Le conducteur de la moto est mort complètement calciné, alors que le transporteur des bidons a pris la poudre d'escampette.

Ils attendent leur pension du mois de décembre 2020

Les a-t-on oubliés ? Les fonctionnaires retraités percevant leur pension à la BCI (Banque commerciale internationale) attendent toujours de toucher leur pension du mois de décembre 2020, deux ans et demi après la programmation de cette pension dans toutes les banques. Leurs collègues des autres banques l'avaient déjà perçue. Les concernés se posent la question si cette pension n'a pas été tout simplement détournée.

JEUNES ET SCIENCES

Chastel Mfoutou Mapanguy, récipiendaire du "Prix du jeune chercheur scientifique"

Le 2 juin dernier, Chastel Mfoutou-Mapanguy, de nationalité congolaise, évoluant à la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) a été l'heureux récipiendaire du "Prix du jeune chercheur scientifique" pour ses travaux sur la génomique de SARS-COV2 à Yaoundé (Cameroun), lors de la 12^e réunion du réseau Gabriel de la Fondation Mérieux. Soucieuse de mettre en lumière les jeunes congolais, la Fondation congolaise pour la recherche médicale nous a ouvert ses portes pour un échange avec le lauréat.

• Qui est Chastel Mfoutou Mapanguy?

**Je suis un étudiant en thèse, en instance de soutenance, à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Marien Ngouabi. Je suis titulaire d'un Master en Biologie Cellulaire et Moléculaire obtenu dans la même université. Biologiste moléculaire de formation j'ai fait pratiquement tout mon parcours scolaire et académique en République du Congo. Depuis plus de 5 ans j'évolue aux côtés de l'imminente chercheuse scientifique congolaise, la Professeure Francine Ntoumi. En dehors de mon parcours local, j'ai bénéficié de plusieurs formations à l'extérieur du Congo, notamment dans plusieurs pays

d'Europe et d'Afrique, ce qui m'a permis d'atteindre un niveau compétitif dans mon domaine.

• Grace à la FCRM, vous avez été formé sur le séquençage génomique, notamment celui de SARS-COV2. Quel impact cette technique aura-t-elle dans la recherche biomoléculaire au Congo ?

**Aujourd'hui, grâce à cette formation, le séquençage est devenu une pratique courante des scientifiques congolais chez lesquels cette compétence a été restituée pour leur permettre de mieux comprendre et décoder l'information génétique en particulier des pathogènes en circulation dans le pays, en l'occurrence le



Le récipiendaire

SARS-CoV-2. A travers cette formation, l'outil de séquençage a été mis à la disposition de la communauté scientifique congolaise par la FCRM au sein de son Centre de Recherche sur les Maladies Infectieuses (CeRMI). Les chercheurs congolais ont actuellement un esprit ouvert pour poser des questions de recherche profondes sur la génomique qui peuvent trouver

des réponses dans nos laboratoires locaux. Cette formation a permis effectivement aux autres jeunes scientifiques de briser les barrières dans leurs réflexions et de croire que nous pouvons faire des choses importantes étant sur place au Congo. Durant toutes ces années de pandémie COVID-19 nous étions le seul laboratoire au Congo à fournir la formation sur le séquençage de SARS-

CoV-2 aux biologistes des autres laboratoires.

•Vous avez remporté le «prix du jeune chercheur scientifique». Quel est votre sentiment et avez-vous un mot à l'endroit de la FCRM ?

** Pour rappel, ce prix était une compétition acharnée dont plusieurs pays non seulement de l'Afrique mais aussi de l'Europe et de l'Amérique étaient mis en concurrence pour le remporter. Avoir le privilège de remporter «le prix du jeune chercheur scientifique» représente pour moi le résultat d'un travail scientifique efficace, c'est une immense fierté pour la reconnaissance de la valeur scientifique de mes travaux de recherche à l'échelle internationale. Atteindre un tel niveau de compétence scientifique nécessite un investissement multiforme pour une bonne orientation. Pour mon cas, pendant tous ces temps passés à ses côtés, la FCRM a mis à ma disposition toutes les ressources nécessaires pour pouvoir m'épanouir et être en mesure de concurrencer les autres jeunes chercheurs au niveau international.

Cela prouve l'efficacité de l'encadrement que cette institution me fait bénéficier. Pour cette occasion je tiens à exprimer mes sincères remerciements à l'endroit de la Professeure Francine Ntoumi, Présidente Directrice Générale de la FCRM, pour la confiance et surtout pour la chance donnée à ma modeste personne de pouvoir bénéficier de cette formation qui représente sincèrement un immense investissement que je ne pourrai jamais ignorer de toute ma vie.

•Quels sont vos perspectives personnelles?

**J'ai toujours eu le plaisir de partager mes expériences et compétences aux autres apprenants. Personnellement j'aimerais approfondir mes connaissances dans le domaine de la génomique et de continuer à encadrer d'autres étudiants afin de pérenniser ces connaissances chèrement acquises. La FCRM représente une grande école de formation pour moi et, d'ailleurs, pour tous ceux qui y sont passés, même après ma thèse j'aurai toujours soif de cette formation qui fera de moi, je le crois avec assurance, un leader scientifique congolais si la chance me sera une fois de plus accordé.



INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 15 Février 2023, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre), le 23 Mars 2023, sous le numéro 2353, folio 058/36, constatant les décisions, les associés de la société PEERS EXCHANGE Congo, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 Francs CFA, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, Faubourg, Vers la Station X-Oil, Arr n°4 Loandjili, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de la ville de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-B12-00217, ont décidé :

- De nommer Monsieur Yannick Idriss WAFO, nouveau gérant de la société PEERS EXCHANGE Congo, en remplacement de Monsieur Éric MOIGNY RUGAMBA, démissionnaire

Ledit procès-verbal a été déposé au greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 29 Mars 2023 sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00209.

Pour Avis
Julio MAKOUBA
Associé Gérant
Conseil Fiscal Agréé CEMAC N°276
CMJ & PARTNERS
Société Agréé CEMAC N° SCF 029
julio.makouba@cmj-partners.com

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond point Mess
Mixte de Garnison Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél : 05 539 37 46 105 736 64 64 République du Congo

INSERTION LEGALE

«Groupement des Techniciens Express Industriel»
En sigle «G-Tex Industrie» SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)
Siège social : Rue d'Ombele, quartier OCH (arrêt Noely)
RCCM : CG-PNR-01-2023-B12-00099

Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 22 mai 2023, enregistré à Pointe-Noire le 26 mai 2023, folio 101/5, n° 0949, la création d'une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes
FORME : Société à Responsabilité Limitée (SARL)
OBJET : La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger
-Réparation de machines et d'équipements professionnels ;
Location des équipements industriels et des véhicules ,
-Fourniture des pièces de rechange
• Prestations de services ,
-Mise à disposition du personnel ;
Formations (Renforcement des capacités)
•Et d'une manière générale, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.
DENOMINATION : La société prend la dénomination de Groupement des Techni-

ciens Express Industriel» en sigle «G-Tex Industrie» SARL
SIEGE SOCIAL : Le siège social de la société est sis Rue d'Ombele, quartier OCH (arrêt Noely), PointeNoire, République du Congo
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M
GERANCE :
-Monsieur Irénée Rufin Cyr BABELA est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée
-Madame Stella Ingrid Christelle ELEKA-BOUANGA est nommée cogérante de la société pour une durée indéterminée
RCCM : CG-PNR-01-2023-B12-00099
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 08 juin 2023 sous le n° CG - PNR - 01 - 2023 - B - 00591

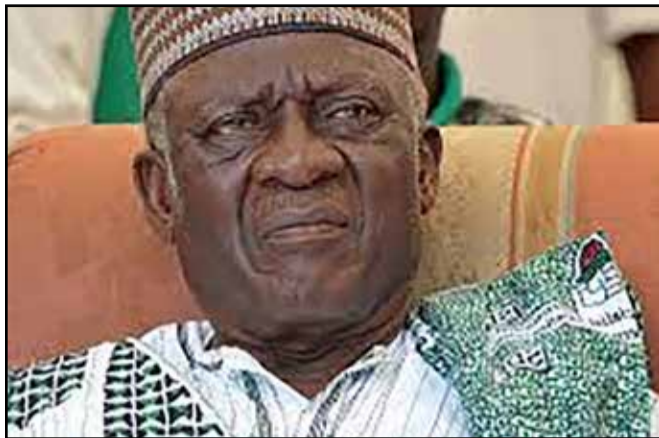
Fait à Pointe-Noire, le 12 juin 2023

Pour avis et mention
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE
NOTAIRE

CAMEROUN

Opposant historique, John Fru Ndi s'en est allé

Décédé lundi 12 juin 2023 à Yaoundé à l'âge de 81 ans, John Fru Ndi, opposant historique au Président Paul Biya a marqué «les années de brasse» au début des années 1990. Leader du Social democratic front (SDF), l'homme politique ne verra pas se tenir le congrès de son parti, convoqué du 28 au 30 juillet, qui devait acter son retrait définitif de la vie politique. Les Camerounais saluent la mémoire et le parcours politique du chairman.



Le chairman s'en est allé

C'est Josuah Osih, premier vice-président du SDF, ancien candidat à la dernière élection présidentielle qui a annoncé le décès du chairman. A travers tout le pays, les Camerounais ont salué la mémoire de ce libraire originaire de la partie anglophone, devenu farouche opposant au Président Paul Biya. En effet, John Fru Ndi incarnait, dans la décennie 1990, l'opposition radicale au Cameroun.

Né en 1941 à Baba II, un village du Mezam, près de Bamenda, dans l'actuelle région du Nord-ouest, à l'époque, le Northern Cameroon, un territoire administré par le Royaume-Uni sous mandat de la Société des Nations, John Fru Ndi a étudié

au Nigeria. Revenu à Bamenda, il exerce plusieurs professions dont celle de libraire. A la fin des années 1980, il fait ses premières armes en politique sur une liste du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), à l'époque parti unique. Il a environ 50 ans quand il participe à la création du SDF. Il n'est pas le premier choix, mais accepte d'en prendre la présidence, malgré les risques. Le 26 mai 1990, à Bamenda, le rassemblement inaugural du nouveau parti est réprimé dans le sang. C'est alors que John Fru Ndi se forge l'image d'un leader courageux qui ne recule pas. Son audience dépasse

ainsi les régions anglophones. Il devient populaire dans les régions de l'Ouest et du Littoral où se trouve la capitale économique Douala. Deuxième de la première présidentielle pluraliste de 1992, durant les années 1990, marquées par le mouvement des villes mortes, il représente l'espoir pour ceux qui veulent le changement autour du slogan «Biya must go/Biya doit partir». Mais, déclaré perdant, John Fru Ndi conteste les chiffres officiels qui le placent au second rang. Il boycotte la présidentielle de 1997, et se présente à nouveau contre Paul Biya en 2004. Puis, une nouvelle fois, en 2011, sa dernière campag-

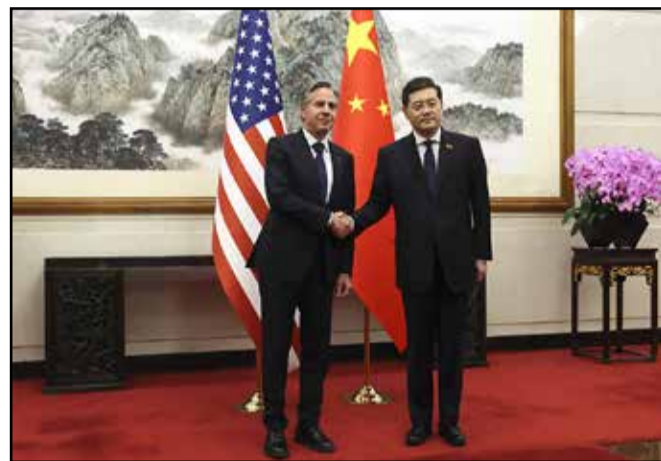
ne. Au fil des ans et de choix contestés au sein de sa formation et de sa base électorale, son poids politique s'étiolait. Lorsqu'il fait le choix de vouloir dialoguer avec le pouvoir et d'être le leader officiel de l'opposition, «le chairman» n'est plus perçu comme assez radical. Des militants se déportent vers le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) de l'actuel principal opposant Maurice Kamto. La crise anglophone qui continue de sévir perturbe elle aussi le microcosme politique au sein de la base électorale du SDF. Cependant, même s'il s'en va sans avoir connu le changement auquel il aspirait à la tête de son pays, John Fru Ndi a gardé la tête de son parti durant trente-trois ans, jusqu'à sa mort. Avec sa disparition, d'aucuns jugent incertain l'avenir de son parti. Fondé le 26 mai 1990, le SDF fait face à des dissensions internes qui font craindre une implosion. Fin février, le parti a exclu 34 militants accusés d'«actes inacceptables contre la hiérarchie». Les frondeurs contestent quant à eux l'autorité de Joshua Osih, accusé de faire main basse sur le parti.

Aristide Ghislain NGOUMA

DIPLOMATIE

Vers l'apaisement des tensions entre Washington et Pékin

Le Secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et le ministre chinois des Affaires étrangères Qin Gang se sont rencontrés dimanche 18 juin 2023 à Pékin. Ils ont convenu de stabiliser les relations entre les deux plus grandes puissances économiques mondiales. Ce premier déplacement d'un chef de la diplomatie américaine en près de cinq ans dans ce pays, a eu pour objectif d'apaiser les tensions entre Washington et Pékin.



Poignée de main entre Antony Blinken et Qin Gang

Les Etats-Unis ont salué des discussions constructives et honnêtes, se félicitant pour l'accord donné par le chef de la diplomatie chinoise à une visite prochaine à Washington. Pour le porte-parole du département d'Etat américain, Matthew Miller, les deux personnalités ont eu des entretiens francs substantiels et constructifs. A l'issue des échanges, Antony Blinken a souligné, «l'importance de la diplomatie et du maintien de canaux de communication ouverts sur l'ensemble des questions afin de réduire le risque de perception erronée et d'erreur de calcul». Il a aussi invité Qin Gang à se rendre à Washington à une date qui leur conviendrait mutuellement.

«Aujourd'hui, j'ai rencontré le conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine Qin Gang à Pékin et j'ai discuté de la manière dont nous pouvons gérer de manière responsable les relations entre nos deux pays par le biais de canaux de communication ouverts», a déclaré le chef de la diplomatie américaine.

Le ministre chinois des Affaires étrangères a pour sa part souligné: «La relation entre la Chine et les Etats-Unis est au plus bas depuis sa création. Cela ne sert pas les intérêts fondamentaux des deux peuples et ne répond pas aux attentes communes de la communauté internationale».

Signalons que la visite d'Antony Blinken était initialement prévue en février, à la suite de la rencontre, en novembre dernier, entre le Président américain Joe Biden et son homologue chinois Xi Jinping, en marge d'un sommet du G20 en Indonésie. Mais, elle était annulée à la dernière minute, pour cause, le survol du territoire américain par un ballon chinois, accusé par Washington d'être un aéronef espion, alors que Pékin assurait qu'il s'agissait d'un engin météorologique qui avait dévié de sa trajectoire.

Alain-Patrick MASSAMBA

GUERRE EN UKRAINE

Une mission de paix africaine a rencontré Zelensky et Poutine

Menée par le Président Sud-africain, Cyril Ramaphosa, une délégation africaine s'est rendue à Kiev (Ukraine) et à Moscou (Russie) dans le but de convaincre les Présidents Volodymyr Zelensky et Vladimir Poutine d'engager un processus de paix, face à la guerre en Ukraine. La délégation est arrivée à Kiev le 16 juin 2023, après une étape par la ville martyre de Boutcha.



Cyril Ramaphosa a rencontré Vladimir Poutine...

La délégation constituée également des Présidents sénégalais Macky Sall, zambien Hakainde Hichilema et comorien Azali Assoumani (Président de l'Union africaine), ainsi que des représentants congolais, ougandais et égyptien s'est rendue samedi

so, le général de division Noël-Léonard Essongo. Les observateurs qui estiment qu'il est rare, voire inhabituel que des acteurs d'Afrique s'impliquent dans de tels dossiers affirment

exportations de céréales, de maïs ou d'huile venues d'Ukraine». Durant les échanges, les parties russe et ukrainienne ont expliqué leur point de vue sur la guerre ainsi que leurs exigences minimales. Les représentants des pays d'Afrique se sont aussi exprimés sur la façon dont

ils perçoivent l'incidence de cette guerre au sujet des prix alimentaires, des prix des céréales et du carburant, ainsi que sur l'Europe et le reste du monde car c'est devenu un type de conflit plutôt mondialisé. S'agissant des contours de cette mission, il ressort que les pays ont convenu de proposer des éléments à la Russie et à l'Ukraine pour un cessez-le-feu et une paix durable dans la région. L'Afrique du Sud s'est dite ouverte à la possibilité d'accueillir des pourparlers de paix sur son sol, après cette première étape de médiation.

A rappeler que l'an dernier, le Président sénégalais Macky Sall alors Président de l'Union africaine avait déjà mené une démarche similaire auprès des dirigeants ukrainien et russe.

Alain-Patrick MASSAMBA



... après Volodymyr Zelensky

17 juin à Saint-Petersbourg pour y rencontrer Vladimir Poutine. Les représentants du Congo étaient conduits par le directeur de cabinet du Chef de l'Etat, le ministre d'Etat Florent Ntsiba. Parmi eux, le chef d'Etat-major particulier du Président Denis Sassou Ngués-

qu'«en première ligne face à la hausse des prix de l'alimentaire et de l'énergie, l'Afrique entend bien avoir son mot à dire dans cette guerre. D'autant qu'un certain nombre de pays du continent dépendent économiquement de leurs échanges avec la Russie et des

IN MEMORIAM

Daniel DIMI MBAMA
15 juin 2022-15 juin 2023

Il y a un an, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui son serviteur le Patriarche Daniel DIMI MBAMA «OSSOH A MBA DIMI LIPWONGO». En cette date commémorative de sa disparition, M. Aimé Michel MBAMA prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que son âme repose dans la paix du Seigneur



OUGANDA

Un massacre dans un lycée fait plusieurs morts

Après le massacre perpétré par des jihadistes qui a fait au moins 42 morts la semaine dernière dans un lycée, en Ouganda, la police a indiqué lundi 19 juin 2023 avoir procédé à l'arrestation de vingt collaborateurs présumés des rebelles ADF, une milice islamiste.

Selon Fred Enanga, porte-parole de la police, «nous avons arrêté vingt collaborateurs présumés des ADF, les Forces démocratiques alliées, une milice islamiste qui a prêté allégeance au groupe d'Etat islamique. Au moins 43 personnes ont été tuées dans la nuit du 16 au 17 juin dans l'Ouest de l'Ouganda, majoritairement des étudiants, attaqués à coup de machettes, abattus par balles ou brûlés vives».

Le porte-parole de la police ougandaise a aussi annoncé que «le chef de l'établissement et le directeur du lycée Lhubirha à Mpondwe, près de la RD Congo devaient répondre à certaines questions, sans préciser s'ils faisaient partie des personnes arrêtées. Six personnes blessées lors de l'attaque, sont toujours à l'hôpital».

Les familles attendent depuis lundi 19 juin, les résultats des tests ADN pour identifier les victimes du massacre. Dix-sept ont été brûlées lorsque les assaillants ont incendié un dortoir, compliquant l'identification et le décompte des personnes disparues. Le Président ougandais Yoweri Museveni a qualifié ce massacre d'acte désespéré, lâche et promis d'éliminer les responsables de l'assaut sanglant, le pire de ce type perpétré dans le pays depuis des années.

A.-P.MASSAMBA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PROGRAMME POLICE +

Aider les forces de police à mieux gérer les personnes gardées à vue

Accompagner l'Etat congolais dans la promotion du respect des Droits humains auprès des forces de police, tel est l'objectif principal du Programme d'appui à la professionnalisation de la police et la mise en place de commissariats modèles (POLICE+). Ce programme financé à hauteur de plus de 3,2 milliards de FCFA sous forme de don par l'Union européenne, a été lancé le 13 juin 2023 par Raymond Zéphyrin Mboulou, ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local. Il était assisté de Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'UE au Congo, et de Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, gouverneur de la Banque mondiale au Congo.



Mme Ingrid Ebouka-Babackas, Raymond Zéphyrin Mboulou et Giacomo Durazzo

Le Programme Police+ va aussi prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain, en mettant en place des commissariats pilotes. Il agira sur trois composantes: surveillance et de contrôle de la chaîne pénale; rénovation d'infrastructures pour la mise en place d'un modèle de commissariats pilotes; la formation et mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la police dans le respect des droits humains.

Le Programme Police + est également complémentaire du Projet de renforcement de la chaîne pénale et de l'accès au droit en République du Congo mis en œuvre par Expertise France, fruit du partenariat entre l'ambassade de France au Congo et le ministère de la Justice. Pour réussir, ce programme prendra en compte la réalité du terrain, les besoins exprimés par la police, l'ensemble de la chaîne pénale et la population d'une meilleure garantie des droits de l'homme.

Pour Giacomo Durazzo, le Programme Police + a connu une longue genèse qui remonte au drame de Chacona produit en 2018. C'est grâce à l'impulsion de l'UE et de la France et surtout grâce à une collaboration étroite avec les autorités congolaises que «nous pouvons nous réjouir d'assister au lancement de ce projet ambitieux et symbolique en matière de promotion des Droits humains et de déontologie d'intervention des forces de police congolaises», a-t-il dit.

Lançant le programme, Raymond Zéphyrin Mboulou a déclaré que c'est un projet qui va permettre d'aider structurellement les forces de police à mieux gérer les personnes gardées à vue, de mieux les sérier pour une meilleure prise en charge. «Aucun pays au monde, aucun Gouvernement ne peut demander à sa police de maltraiter les contrevenants à la loi ou des personnes qui sont arrêtées par le service d'ordre pour délits divers ou même pour crime. Le Congo est un pays de loi et de droit où les droits de l'homme sont respectés. Les auteurs d'acte inhumain sont punis et traités selon la rigueur de la loi. Que ces actes aient été commis par insouciance, par inattention, par omission ou par négligence». Il a de même remercié l'ambassadeur de l'UE pour son soutien multiforme dans tous les domaines.

Le Programme Police + est mis en œuvre par CIVIPOL, opérateur français spécialisé dans les domaines de la sécurité. Il prendra fin en juillet 2026, ses activités préliminaires ont débuté en février 2023.

A. N'K-K

ECONOMIE ET FINANCES

Mettre en œuvre des réformes nécessaires pour améliorer la gouvernance financière

Le ministère de l'Economie et des finances a organisé du 12 au 16 juin 2023 à Kintélé un atelier de formation sous le thème: «La réforme de la gouvernance des finances publiques». Améliorer la gouvernance macroéconomique et rationaliser la gestion des finances publiques, tel a été le but. C'est Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des finances, qui a ouvert et clôturé les travaux.

Le collège d'experts a formulé quatre recommandations. Les trois premières ont été adressées aux participants: capitaliser la démarche participative construite pendant l'atelier; finaliser le plan stratégique; développer la culture de performance en utilisant le management de performance, la gestion axée sur les résultats et le système suivi-évaluation. Concernant la quatrième recommandation, ils ont demandé au ministre de créer les conditions pour que le leadership transformationnel inoculé dans son département puisse produire des fruits. Plusieurs sous thèmes développés ont été animés par des experts nationaux et internationaux. Le superviseur des travaux, présentant l'atelier, a précisé que les réformes envisagées doivent entraîner des changements organisationnels et individuels qui induisent une modification des

rapports de pouvoir engendrer des luttes d'influence ou de positionnement et créer des résistances.

Ouvrant les travaux, Jean-Baptiste Ondaye a souligné: «Sur la base des expériences de nombreux pays que l'appropriation des réformes dans les domaines de la gestion macro-économique et des finances est un processus de longue haleine, graduel et itératif. Celui-ci doit s'appuyer, avant tout, sur un leadership politique qui suscite l'adhésion individuelle et collective. Ce processus exige aussi un changement des mentalités...».

Le ministre des Finances, clôturant les travaux, a annoncé que le début des autres chantiers: l'élaboration avant septembre 2023 des outils de pilotage du ministère de l'économie dans le cadre du budget programme au titre de la loi des finances pour l'année 2024; la finalisation avant sep-



Le présidium à la clôture de l'atelier

tembre des différents plans d'actions prioritaires des ministères et des services et organismes sous-tutelle sur la base des outils issus du présent atelier; la mise au point d'un document sur la gestion stratégique de la dette publique en complément de celui existant sur sa gestion comptable; la fixation des modalités de mise en œuvre des enseignements du changement tirés du présent atelier. «La responsabilisation de chaque acteur du changement obéira au processus prévu par la gestion axée sur les résultats afin de garantir le succès de la réforme de la gouvernance des

finances publique dans notre pays», a-t-il indiqué.

A cet atelier, le ministre Jean Baptiste Ondaye était assisté de ses collègues du Gouvernement, Ludovic Ngatsé, du Budget, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas du plan, Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat, et de Joseph Luc Okio, ministre délégué chargé de la réforme de l'Etat auprès du Premier ministre. On a noté aussi la présence des représentants des institutions internationales comme le FMI.

Philippe BANZ et Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Analyser les instruments indispensables au fonctionnement de la Commission nationale

La session extraordinaire de la Commission nationale du développement durable s'est tenue le 9 juin dernier sous le patronage d'Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo en présence de Mme Adama-Dian Barry, nouvelle représentante du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Cette session a permis d'analyser des instruments indispensables de fonctionnement de la Commission nationale du développement durable et les mécanismes à adopter pour une bonne mise en application de la loi n°74-2022 du 16 août 2022.

Pour le ministre de l'Environnement, la Commission nationale du développement durable constitue l'une des chevilles ouvrières de cette ambition du Chef de l'Etat au regard des missions qui lui sont assignées. Entre autres, celle d'assister le Gouvernement dans sa politique de développement durable, et de s'assurer de l'intégration des préoccupations en matière de développement durable dans les politiques, les stratégies et les plans d'action. «La loi n°74-2022 du 16 août 2022 qui est une loi d'orientation sur le développement durable, constitue un levier de la mise en œuvre du

Plan national de développement (PND) et la Contribution déterminée au niveau national dans toutes les politiques sectorielles de développement», a-t-elle dit. Dans l'optique de redynamiser cette Commission nationale créée le 7 décembre 2011 par le Conseil des ministres, il est nécessaire de l'adapter à la donne actuelle, conformément à la Constitution du 25 octobre 2015, a ajouté Arlette Soudan Nonault.

Mme Adama-Dian Barry, pour sa part, a relevé l'importance des questions environnementales. «Je tiens à féliciter le Gouvernement de la République



Une vue des participants

pour le travail accompli sur ce vaste chantier à travers la promulgation de la loi du 16 août 2022 portant orientation sur le développement durable qui vient renforcer l'arsenal juridique environnemental du Congo. Cette loi permet de mettre en relief la gestion responsable des ressources naturelles et la responsabilité sociale et sociétale pour toute personne morale ou physique», a-t-elle dit.

Au cours des travaux, les participants ont adopté le projet d'arrêté portant attribution, composition, fonctionnement du secrétariat permanent de la Commission nationale de développement durable ainsi que l'identification de différents chantiers stratégiques d'application en vue d'une opérationnalisation effective dans les différents secteurs.

A. N'K-K

ACONOQ

Relancer le Programme congolais d'évaluation de la conformité

Le directeur général de l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (ACONOQ), Jean Jacques Ngoko Mouyabi, a animé un point de presse le 13 juin 2023 à la direction générale de cette institution sous le patronage d'Emile Blaise Pascal Opangault, directeur de cabinet du ministre du Développement industriel. Le message essentiel était axé sur la relance des activités du Programme congolais d'évaluation et de la conformité (PCEC).

Le PCEC est né de la volonté du Gouvernement de la République, qui a pris toute la mesure de la nécessité de s'assurer de la conformité des marchandises embarquées à destination Congo. Il est soutenu par plusieurs lois et décrets réglementaires à l'instar de la loi n°51-2021 du 31 décembre 2021 portant loi de finances 2022, le décret n°2022-260 du 18 mai

2022 fixant les procédures et les modalités certification de conformité aux normes, etc. Pendant la phase du lancement du PCEC, le Gouvernement de la République, pour des raisons liées à la récession économique, avait institué le plan de résilience face aux risques de la crise alimentaire qui a ajourné le PCEC, conformément à l'arrêté n°5306-



Photo de famille

MCA-MDI PSP-MFBPP du 5 juillet 2022. C'est ce qui avait fait que l'obligation de présentation

du certificat de conformité soit différée pour une durée de 12 mois. La durée de ce délai étant

arrivée presque à échéance, la relance des activités du PCEC s'avère opportune. Au-delà de cet aspect juridique, d'autres facteurs justifient la nécessité de relancer le PCEC, parmi lesquels: l'existence des programmes similaires dans la plupart des pays de la sous-région, le risque de devenir un dépôt, la protection des consommateurs, la volonté de réussir face à la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine). Le directeur général de l'ACONOQ est revenu sur la nécessité de la création de cette Agence. «Il n'est un secret pour personne, que sur notre marché se trouvent des produits de qualité douteuse et impropres à la consommation. Il est aussi vrai que notre pays ne dispose pas de moyens techniques et opérationnels pour assurer l'évaluation de la conformité au

cordon douanier de toutes les cargaisons à l'arrivée. Pour protéger les consommateurs, la réponse est le PCEC» a-t-il rassuré. Emile Blaise Pascal Opangault a, quant à lui, souligné le fait qu'avec les frontières poreuses de notre pays, l'ACONOQ va positionner, grâce à ses partenaires au niveau national et à l'international. «L'ACONOQ ne doit pas se contenter de l'expertise extérieure, mais aussi de l'expertise nationale; d'où la nécessité de la formation des cadres nationaux dans ce domaine. Le PCEC n'est pas une invention de l'ACONOQ, ses programmes existent à travers le monde avec des acteurs majeurs et cela va de la santé des consommateurs», a-t-il indiqué.

Victor GUEMBELA

Résumé de l'oraison funèbre lue lors des obsèques du Pr. Okassa Eugène, par le Docteur Mathias OMPORO.

Le Pr Okassa a tiré sa révérence à tout le monde le 15 mai 2023 laissant une veuve et plusieurs enfants.

L'homme s'en est allé mais l'esprit et les idées demeurent. Les témoignages fusent de partout sur le net pour élucider sa personnalité. Il fut un géant africain dans sa spécialité des mathématiques (la géométrie différentielle) Homme rigoureux, opiniâtre, intelligent sans vanité et homme très aimable. Il se faisait appeler monsieur, l'indépendant.

Né le 5 mai 1949, c'est 10 jours après l'anniversaire de sa naissance, c'est-à-dire le 15 mai qu'il quitta cette terre qui l'a forgé, après 74 ans de vie fructueuse en tant que chercheur, enseignant ou parent. Il fut très prolifique par ses idées. L'Afrique et le Congo en particulier ont perdu une grande figure qui fut adepte de l'école Bourbaki tout comme son mentor le feu Pr Louis Koszul, directeur de sa thèse de doctorat d'état faisant de lui le tout premier docteur d'état ès science mathématiques au Congo. Il a formé à son tour beaucoup de jeunes docteurs en mathématique parmi lesquels un docteur d'état en la personne de Basile Guy Richard Bossoto, à l'université Marien NGOUABI. Il a encadré aussi des thèses de doctorat dans d'autres universités de pays africains comme le Cameroun.



Okassa a produit beaucoup d'articles intéressants de haut niveau et de qualité meilleur qui lui ont valu un compliment d'un journal international de mathématiques disant qu'il apporte là une contribution significative à la science. L'homme s'intéressait à beaucoup de loisirs tels que l'astronomie, la musique, la guitare, la culture et la langue de son terroir qu'il parlait sans complexe.

Il fut très humble, ami des petits et des grands. Dans le registre de la musique il sied de souligner qu'il avait produit un petit orchestre dénommé Abo Abéra Ntiéni (traduit du mbéti par les amis sont en train de courir).

Très bon pédagogue, il enseignait les mathématiques souvent sans regarder les fiches de préparation, de cours. Il a enseigné un peu partout : en France, au Congo, au Gabon, au Cameroun, au Bénin avec la même ferveur et savoir-faire. Sa carrière uni-

versitaire se termina par le grade de professeur titulaire des universités au CAMES. Il fut chef de département des mathématiques de 1991 à 1995 à la faculté des sciences; vice-recteur de l'université Marien NGOUABI chargé de la recherche et la coopération de 1995 au 15 octobre 1997; responsable de la formation doctorale des mathématiques pures de 2006 à 2016 (année où il fut admis à la retraite).

Il fut décoré chevalier dans l'ordre international des palmes du CAMES. Un vibrant hommage académique lui fut rendu à l'Université Denis Sassou NGuesso (UDSN) le 18 octobre 2017.

Il nous laisse un grand livre de plus de 300 pages écrit en anglais par lui-même et à paraître prochainement dans une grande édition mathématique. Il était à la fois très bon en algèbre et très bon en géométrie et pouvait encadrer une thèse de doctorat dans l'un ou l'autre des domaines. Il a formulé une généralisation des algèbres de Lie-Rinehart que la communauté scientifique reconnaissante pourrait un jour renommer à titre posthume algèbres de Lie-Rinehart-Okassa.

Brièvement ainsi vécu le Professeur OKASSA, l'indépendant.

REMERCIEMENTS

M. Edgard MAHOU-KOU, agent de La Semaine Africaine, remercie les parents, amis et connaissances, notamment le Haut conseiller Joachim Mbanza, le personnel du journal L'Horizon africain, les frères Ebina José Cyr et Joe Wahington, tous les travailleurs de l'hôtel Saphir, le colonel Basile Boka, commandant de la Garde républicaine, le colonel Sturge Martial Bokouaka, le commissaire colonel Jean Achille Willy Bounsoungou "Le DSP", le colonel Landry Mousseti, le colonel Jean-Michel Nkaya, le commandant

Jim Mbelolo, le capitaine Prince Brunel Palessonga, trésorier général de la DGAF", le lieutenant Olof Ngakosso Morapi, M. Armand Serge Zanzala, Mlle Klenn Divoko Divoko "Diable rouge handball-France", Père Jonas Bangui, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires "Sainte Marie de Ouenzé". Pour leur assistance lors du décès, le 27 mai 2023 à Brazzaville, de son cadet Armand Cyriaque MAHOU-KOU "Carlos Mozer", inhumé le mercredi 14 juin 2023 au cimetière privé Loukanga 2.



Qu'ils trouvent, ici, l'expression de notre profonde gratitude.

Que son âme repose en paix!

COMMUNIQUE

Monsieur Alexandre NZOBADILA porte à la connaissance du public ou de tout le monde que le titre foncier de sa parcelle sise Rue Beranger n° 63, à Bacongo (Brazzaville), a été égaré. En conséquence, il est dorénavant nul et non avvenu. Ainsi, toute personne malveillante, qui voudra s'y référer éventuellement pour toute opération quelconque, sera poursuivie pour usurpation de titre foncier et escroquerie.

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17

E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com

Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE REGAL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE FRANCS CFA UN MILLIARD CINQ CENT MILLIONS (1 500 000 000)
SIEGE SOCIAL : AVENUE MOE VANGOULA, ENCEINTE DE L'EVECHE,
CENTRE VILLE, ARRONDISSEMENT I, EMERY PATRICE LUMUMBA, B.P : 603
POINTE-NOIRE- REPUBLIQUE DU CONGO

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte, établi en date à Pointe-Noire du vingt-huit juin deux mille vingt-deux par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire du huit août deux mille vingt-deux sous le Folio 152/15 numéro 0726, les Associés ont entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de ce qui suit:

- Augmenter le capital social à hauteur de Francs CFA Cinq Cent Millions (500 000 000), par incorporation du solde du report à nouveau (RAN). Le Capital social est passé de Francs CFA Un Milliard (1 000 000 000) à Francs CFA Un Milliard Cinq Cent Millions (1 500 000 000) et la valeur minimale d'une part sociale de Francs CFA Un million (1 000 000) à Francs CFA Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000). Par conséquent la modification des articles 6 et 8 des statuts ;

- L'ouverture d'un établissement secondaire dénommé «REGAL PARK N SHOP, SIAFOUMOU», sis à Pointe-Noire, quartier SIAFOUMOU;

- La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Accusé d'enregistrement: Au Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-01432 du seize août deux mille vingt-deux.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2002-B12-00059.

Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA,
Notaire

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17

E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com

Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

NETCARE CONGO EN SIGLE « NETCO »
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
CAPITAL: 1 900 000 000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : AVENUE GEORGES DUMONT, DERRIERE SPORAFRIC MOTORS
CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT I, EMERY PATRICE LUMUMBA, B.P : 4450
POINTE-NOIRE REPUBLIQUE DU CONGO

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale, établi en date à Pointe-Noire du trente novembre deux mille vingt-deux, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le dix février deux mille vingt-trois, enregistré en date à Pointe-Noire du vingt-huit décembre deux mille vingt-deux sous le Folio 244/58 numéro 10038, et du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établi en date du dix février deux mille vingt-trois enregistré en date à Pointe-Noire du dix-huit avril de la même année sous le Folio 075/3 numéro 2920, les Actionnaires ont entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de, ce qui suit:

- Augmenter le capital social à hauteur de Quatre Cent Millions (400 000 000) de Francs CFA, par incorporation des réserves légales pour le porter à Un Milliard Neuf Cent Millions (1 900 000 000) de Francs CFA, en majoration de la valeur nominale d'une action qui est passée de Cent Cinquante Mille (150 000) de Francs CFA à Cent Quatre Vingt Dix Mille (190 000) de Francs CFA. Par conséquent la modification des articles 6 et 7 des statuts ;

- Agréer la cession de Deux Mille Cinq Cent (2500) actions sur les Huit Mille (8000) actions, détenues par la Société IBEX HOLDING, S.A.L au sein de la Société dont il s'agit, à Madame Sophie Danielle DUHEN ;

- Nommer Madame Sophie Danielle DUHEN en qualité d'Administratrice Générale Adjointe ;

- La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Dépôt légal: Au Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00278, le vingt-huit avril deux mille vingt-trois.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2004-B14-00038.

Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA,
Notaire

L'œuvre missionnaire de Mgr Singha

Organisées par le Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, sous le haut patronage de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), les premières Journées philosophiques ou colloque scientifique sur l'œuvre missionnaire de Mgr Georges Firmin Singha, évêque d'Owando, administrateur apostolique de Pointe-Noire, d'heureuse mémoire, se sont déroulées du 10 au 11 mai 2023, sur le thème: «Héritages, Trajectoires, Evocations. Les défis pastoraux de Mgr Georges Firmin Singha Mwéné-Pèlé (1924-1993)». Initié à l'occasion de la commémoration du 30^e anniversaire du rappel à Dieu de ce prélat dont le Grand Séminaire porte le nom, ce colloque a eu lieu dans la chapelle du Grand Séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, partageant le même espace que le Grand Séminaire à l'honneur.

Ces assises ont réuni plus de 200 personnes (enseignants, universitaires, journalistes), y compris les séminaristes du Théologat et du Philosophat. Ces journées ont été des hauts lieux d'échange, de partage et d'apprentissage, surtout pour les séminaristes qui sont appelés pour certains, à être des futurs prêtres, de découvrir la personnalité et la grandeur de ce qu'a été ce prélat.

Ayant eu un comité d'organisation présidé par l'abbé Christophe Maboungou, recteur du philosophat, initiateur de ce colloque qui a drainé et rassemblé une foule de compétences d'obédiences diverses venue écouter des témoignages poignants, édifiants et concordants sur la pratique et l'œuvre missionnaires de Mgr Georges Firmin Singha appelé: «Mwéné-Pèlé».

Sous l'autorité de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la CEC, assisté de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Commission épiscopale chargée des vocations, des séminaires et du clergé, la cérémonie d'ouverture a connu la participation de plusieurs personnalités de divers rangs, aux côtés des prêtres, religieux, religieuses de diverses congrégations, des séminaristes, des membres de la famille Singha dont M. Emile Singha, frère aîné de Mgr Georges Firmin Singha, sœur Julienne Singha, membre de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, nièce de Mgr Singha. Elle a été marquée par le mot d'accueil du recteur du philosophat et l'allocution d'ouverture du président de la CEC. Etablissant un lien entre la commémoration des 140 ans d'évangélisation du Congo et le présent colloque, le premier orateur après avoir félicité les séminaristes d'avoir répondu favorablement à son appel et pour leur esprit d'ouverture, d'échange et de partage, a affirmé: «De façon providentielle et prophétique, notre Eglise-Famille de Dieu qui est au Congo commémore ses 140 ans d'évangélisation. 140 ans qui font croître, en maturité et en responsabilité, notre Eglise. 140 ans d'évangélisation pour revisiter. Suivons en cela le mot de Saint Bonaventure (Itinérarium mentis ad Deum): «L'héritage, les itinéraires ou les trajectoires de nos illustres pasteurs dont l'œuvre missionnaire et évangélicatrice ne saurait nous laisser indifférents au risque de manquer «un rendez-vous» historique de l'inculturation de l'évangile en terre congolaise.» Dans son allocution d'ouverture, le président de la CEC a félicité les organisateurs pour cette belle et inédite initiative consistant à revisiter les héritages et les trajectoires spirituelles, culturelles de nos aînés dans la

foi en ces solennels et prophétiques 140 ans d'évangélisation du Congo. «Ces journées ou ce colloque et ces 140 ans sont, l'on pourrait dire, ratifiés par cette année spéciale ou l'Eglise universelle vibre au rythme du synode sur la synodalité dont la 16^e assemblée plénière aura lieu en octobre prochain. Ce colloque, non seulement, célèbre les 30 ans d'existence de cette institution de formation philosophique que les ratios appellent désormais «étape de la formation du disciple», mais encore et plus vos réflexions croisées, interdisciplinaires, et transversales déboucheront, sont encore appelées à respecter la trajectoire naturellement attendue, celle de déboucher sur la publication de vos actes afin de vulgariser et de faire connaître au grand public, ce vénéré pasteur qu'aura été Mgr Georges Firmin Singha.»

a souligné Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Intitulée: «Singha. De l'obéissance à la pacification des diocèses. Malum In Corde Non in loco», la première communication de ces assises a été celle de l'abbé Jean Gilbert «Gigi» Mavoungou, prêtre de l'archidiocèse de Pointe-Noire. «Après 30 ans révolus du départ vers le père céleste de Mgr Georges Firmin Singha, pasteur que j'ai servi pendant trois ans, et qui m'a aimé, respecté et suscité la joie du sacerdoce, malgré le dédale des imprévus inhérents à ce ministère, est un sourire de Dieu qui ne pouvait que m'enchanter. Mgr Singha était petit de taille, mais costaud et pondéré dans ses attitudes et vertus, très profondes, qui ont fait de lui un rassembleur et pacificateur des diocèses». Il a démontré devant l'auditoire en quoi Mgr Singha avait été un pacificateur intrépide, aguerri, l'homme des situations difficiles qui avait foi en l'homme.

L'abbé Christophe Maboungou, docteur en philosophie, emboîtant le pas au premier orateur a exposé sur: «In Te speravi Domine (Ps 30, 2). Approche narrative et enjeux théologico-pastoraux d'une devise épiscopale». Son propos s'est articulé en trois points: brève évocation structurelle, approche narrative et analyse du contexte historique de la nomination de Mgr Singha. L'abbé recteur a indiqué que «la devise d'un évêque représente, en un certain sens son projet de société, mieux son programme pastoral. Dans l'histoire de notre Eglise, Mgr Georges Firmin Singha, à la suite du cardinal Emile Biayenda, devient pour nous un repère. Il nous rappelle que l'avenir de notre Eglise dépend pour une bonne part, de la densité spirituelle de l'être intérieur de chacun d'entre nous. Il nous rappelle que notre vrai rayonnement dans l'Eglise et dans le monde



Le président de la CEC, l'évêque de Nkayi, les membres de la famille Singha, les organisateurs, les conférenciers et les participants prend sa source dans l'humilité, dans la mort à notre orgueil, à nos vaines prétentions, peut être libéré de notre capacité de don total pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance». Intervenant à son tour, l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, docteur en histoire, a fait savoir dans sa communication intitulée: «Aux sources de la CEC, Mgr Singha, Emile Cardinal Biayenda, Mgr



Mgr Bienvenu Manamika B.

Mbemba, 50 ans plus tôt» l'action pastorale et l'œuvre de Mgr Singha comme président de la CEC en mettant aussi un accent sur les précurseurs de cette CEC, qu'auront été Mbemba, Biayenda, il y a 50 ans. «Georges Firmin Singha a été un pasteur humble et simple, martyr de l'unité selon l'expression de Mgr Ernest Kombo, ancien évêque d'Owando d'illustre mémoire. Parmi ses inoubliables œuvres, il convient de signaler son apport, sa contribution à la naissance de la CEC. Il a été avec NN. SS Théophile Mbemba, Jean-Baptiste Fauret, Emile Biayenda, l'un des pères fondateurs. Il a joué un rôle déterminant durant son mandat, dominé par les assassinats et la persécution des hommes de Dieu par le communisme», a déclaré l'abbé Brice Armand Ibombo. Le Prof. Lecas Atondji Momondjo, professeur des Universités, a communiqué sur: «De Boudji-Lekety à Fort Rousset: Défis et enjeux pastoraux d'un Evêque de Campagne.» Il a mis en exergue les vertus morales de Mgr G. Firmin Singha qui, selon lui, était légaliste, patient, savait rétablir la confiance entre les prêtres et leur évêque, notamment à Nkayi, lorsque le bon climat venait à être menacé. Aussi, l'orateur a mis en relief la générosité du prélat à l'honneur qui était choqué de

voir l'ancien président de la République, le général Jacques Joachim Yhombi Opango, après 13 ans de prison, parcourir à pieds les rues d'Owando. Mgr Singha lui avait offert sa Toyota. «La sagesse de Mgr Singha avait deux origines: traditionnelle et chrétienne.», a-t-il fait remarquer L'abbé Nazaire Mabandza, docteur en théologie, a exposé sur: «Enjeux et défis de l'inculturation au Congo-Brazzaville:



Mgr Daniel Mizonzo

l'œuvre liturgique triadique de Singha-Batantu-Mpway», tandis que l'abbé Vivien Etouolo, docteur en théologie, a présenté une communication intitulée: «L'unité de l'Eglise selon l'Episcopo. Mgr Singha sous le prisme de Cyprien de Carthage». Il a dépeint le côté rassembleur de Mgr Singha en



Sœur Marie Brigitte Yengo

signifiant que l'évêque doit être un rassembleur. L'orateur a conclu en paraphrasant Mgr Anatole Milandou, archevêque émérite de Brazzaville: «Le chantier de l'évangélisation est interminable. A aucun moment, nous ne devons considérer que le travail est achevé.» Quant à l'abbé Borice Mokélé, docteur en Psychologie clinique, sa communication a

eu pour titre: «Gérer l'héritage spirituel et l'évangélisation en profondeur: Mgr Ernest Kombo, successeur de Mgr Singha». Le communicant a revisité la filiation Kombo-Singha à partir du contexte historique, il a présenté Mgr Kombo comme héritier inattendu de Mgr Singha.

L'abbé Guy Noël Okamba, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et Paix, a été convié de communiquer sur le thème: «Province ecclésiastique comme projet prophétique de Mgr Singha». Il a apporté des éléments pour mieux comprendre la figure et la vision de Mgr Singha. L'intervenant a conclu en martelant qu'«au regard de tout ce qui a été dit il est important de reconnaître le rôle fondamental que Mgr Singha a joué pour encourager sinon pousser à la création par le Siège Apostolique de nouveaux diocèses et surtout de la réforme administrative que nous appelons depuis 2020 dans notre Eglise: les Provinces ecclésiastiques.» Aristide Ghislain Ngouma, journaliste de La Semaine Africaine (LSA), a nourri l'auditoire sur le thème: «Discours et allocutions de Mgr Singha. L'apport de La Semaine Africaine». Autrefois hebdomadaire, devenu bihebdomadaire et actuellement hebdomadaire, ce journal catholique a fait l'objet de la communication de l'orateur qui a mis en exergue la contribution de LSA, devenue propriété de la CEC; dans la diffusion des messages et autres allocutions de Mgr Singha.

L'abbé Matthias Fleszar, prêtre polonais fidei donum, au Congo, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a exploité le thème: «Mgr Singha et la coopération missionnaire: 50 ans de la mission polonaise au Congo». M. Antoine Bouba-Bouba, consultant à la CEC, ancien secrétaire particulier de Mgr Kombo, pendant des décennies, a édifié l'auditoire autour de la communication intitulée: «De la médiation à la Pacification: Mgr Singha et les défis pastoraux à Nkayi et à Pointe-Noire». Mettant à profit son statut d'ancien secrétaire particulier de Mgr Kombo, le communicant s'est servi de ce qui liait les deux prélats pour affronter avec succès le thème soumis à sa compétence.

L'abbé Marc Mfoutou, en séjour médical au Grand séminaire, a été convié à ces assises pour communiquer sur: «De Biayenda à Singha: la fondation du philoso-

phât» Il a évoqué la genèse du philosophat, les grandes figures qui ont œuvré aux côtés de Mgr Singha pour que le Grand séminaire de philosophie voit le jour. Sœur Marie Brigitte Yengo, religieuse congolaise du Rosaire, présidente de la Fondation Cardinal Emile Biayenda, (FOCEB) et M. Emile Singha se sont succédé au perchoir pour présenter des souvenirs édifiants qu'ils ont gardés de la vie du prélat à l'honneur. La religieuse a témoigné de la grandeur qu'incarnait ce prélat. Elle a édifié l'auditoire sur sa rencontre avec Mgr Georges Firmin Singha, humble serviteur de Dieu. «C'est en 1974, pendant notre année de postulat à la paroisse Jésus Ressuscité aujourd'hui et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans encadrées par les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul que notre curé, le père Jean Morizur, accompagné de NN. SS Emile Biayenda et Georges Firmin Singha vinrent nous rendre visite. Mgr Singha parlait peu, écoutait beaucoup, très discret et avait une profondeur spirituelle exceptionnelle. Il nous exhorta à la fidélité et à la persévérance dans notre vie religieuse. Nous soutenons cette œuvre interdiocésaine disait-il, nous sommes en communion avec la vision de notre frère aîné dans l'épiscopat, le vénéré Mgr Théophile Mbemba, le premier archevêque congolais qui a tant souffert à la fondation de votre congrégation. Nous sommes fiers de voir cette jeunesse féminine, s'engager pour le service de Dieu et de nos frères. Lors des funérailles du cardinal Emile Biayenda, le 27 mars 1977, Mgr Georges Firmin Singha déclarait: «Le cardinal était connu des populations d'Owando puisqu'il leur a rendu visite à trois occasions, la première fois le 6 août 1972 lors de mon sacre comme évêque, la deuxième fois en 1975 lors du 75^e anniversaire de la mission de Boundji et la troisième fois en 1976 lors des assises de la Conférence épiscopale du Congo tenues à l'évêché d'Owando. Nous espérons que le Seigneur qui a permis que le sang de cette victime innocente soit répandu, apporte la paix, l'union des cœurs dans notre pays. Que le sacrifice de la vie du cardinal nous invite à mieux vivre la charité, la compréhension et le pardon mutuel». Poursuivant son témoignage, sœur Marie Brigitte Yengo a indiqué que Mgr Singha était obéissant et respectait la hiérarchie de l'Eglise puisque le 1^{er} septembre 1988, il accepta volontiers la mission du Pape d'aller dans le diocèse de Pointe-Noire pour annoncer l'évangile du salut à ce peuple qui était sans pasteur. «Malade et après les premiers soins à Paris, Mgr Georges Firmin Singha est admis chez les Petites sœurs des pauvres et en août 1993 pendant que je me trouvais aux Etats-Unis pour une conférence, il a rendu l'âme à l'âge de 69 ans. Il a été inhumé le jeudi 26 août suivant dans sa terre natale et repose dans l'église Saint François Xavier de Boundji».

La phase Débat-partage-suggestions-remarques-contributions a été au rendez-vous de ces

(Suite en page 11)

REACTION DE L'ABBE JONAS KOUDISSA A L'ARTICLE DE L'ABBE CH. NO. DEMBI KOELA

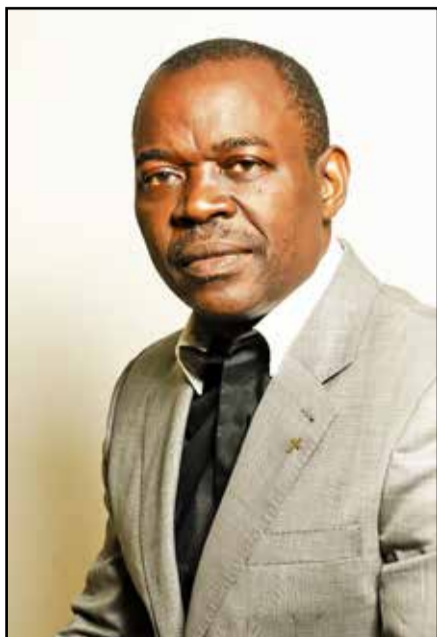
«Nous devons sortir de ce binôme: «Recevoir-dépenser» pour aller dans le binôme: «Recevoir et mettre en valeur»

Après avoir reçu plusieurs réactions, et de nombreux coups de fil au sujet de l'article de l'abbé Christian Noël Dembi Koela, prêtre de l'archidiocèse de Pointe-Noire, juriste, islamologue, publié dans nos colonnes, nous nous sommes rapprochés de l'abbé Jonas Koudissa, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, aumônier des Elites, des hommes et des femmes politiques, directeur de l'Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique (ACCABE), du Bureau de liaison avec le Parlement (BLP). Il nous a reçus au siège de l'ACCABE et du BLP qui sont des locaux qui font partie de l'Aumônerie des Elites, des hommes et des femmes politiques.

***Père, nous avons reçu plusieurs réactions, au sujet de l'article de l'abbé Christian Noël Dembi, intitulé: «Même après 140 ans, notre Eglise demeure immature» publié dans l'édition n° 4177 du vendredi 12 mai 2023, en page 8. Nous nous sommes rapprochés de vous pour recueillir votre avis, votre réaction par rapport à cet article.**

**Je ne sais pas qui m'a établi objecteur de consciences, mais puisque vous venez me voir, je suis obligé de dire ce que je pense sur cet article que j'ai lu, qui m'a aussi un peu intrigué comme beaucoup de vos lecteurs. Le titre, je le trouve un peu maladroit. Et le contenu aussi. Je ne partage pas cet avis selon lequel notre Eglise serait immature, sur le plan financier et matériel, nous sommes dépendants de l'aide extérieure, je m'inscris en faux par rapport à cette affirmation de base. Je peux vous dire que chaque jour lorsque je mange à table, ce n'est

pas grâce à l'argent qui vient de l'extérieur, ce sont les chrétiens. D'ailleurs, dans la prière que je dis à table, je demande toujours au Seigneur de bénir la table et de bénir la générosité des chrétiens qui nous font vivre chaque jour. Et, je ne parle pas que de la nourriture au quotidien, j'ai lu aussi que notre personnel serait payé grâce aux subsides. Là aussi, je m'inscris en faux. J'ai été curé pendant six ans, je n'ai jamais payé mes travailleurs avec l'argent venu d'ailleurs. J'irai même plus loin, j'ai dirigé un chantier pendant tout ce temps-là, jusqu'au moment où je suis parti, nous avons dépensé un peu plus de 180. 000. 000 Frs (Cent quatre vingt millions de francs CFA). Sur ces 180. 000. 000 Frs, il n'y avait que 10. 000. 000 Frs qui étaient venus de l'étranger et le reste a été réuni grâce aux collectes des chrétiens. On ne peut donc pas affirmer ça. C'est beaucoup d'incompréhension pour les chrétiens qui sont offusqués. Le dire, c'est vraiment manquer



Abbé Jonas Koudissa

de gratitude vis-à-vis de nos chrétiens. Voilà ce que je peux dire là-dessus.

***Qu'est-ce que vous reprochez à cet article?**

**C'est la démesure. Ce n'est pas parce qu'on a une idée peut-être juste, qu'il faut en faire trop. Tel que c'est exprimé, sur la forme, on peut aussi dire quelque chose. Tel que c'est dit, c'est jeter l'eau sale et le bébé avec. Bien sûr que nous ne sommes pas encore arrivés à un niveau d'autonomie et aussi, à la partie missionnaire qu'il évoque aussi si bien, mais, il faut placer les

choses à leur juste valeur, ne pas jeter le discrédit sur l'Eglise, sur toute la chrétienté congolaise qui serait pingre, qui ne saurait pas prendre ses responsabilités pour construire son Eglise, on ne peut pas dire ça. Si on pouvait faire un audit, on aurait dû remarquer que les chrétiens congolais s'investissent bien dans la construction de leur Eglise. Les églises sont construites avec la force des gens. Il y a certes des subsides qui viennent et qui viennent en appoint. Si je prends les séminaires, on reçoit combien de Rome ou d'ailleurs pour les séminaires? Ce sont nos chrétiens qui font vivre les séminaires. Le séminaire Saint Jean à Brazzaville (Ndlr: actuellement, Maison Théophile Mbemba) est fermé parce qu'on n'a pas l'argent. Pourquoi n'a-t-on pas reçu des millions de l'étranger pour sa réouverture? Voilà, je pense que mon jeune confrère aurait pu revoir sa copie, peut-être la faire relire, pour équilibrer et faire avancer les choses. Pour finir, mon confrère évoque l'application du Droit canon. Mais, si la solution, c'est d'appliquer le Droit canon pour sortir de cette immaturité, je pense qu'on n'est pas allé très loin. Je m'attendais à lire des résolutions objectives et futuristes. Je pense qu'on doit être modeste, mesuré. Je ne partage pas cet avis, ni dans le fond, ni dans la forme.

***Quelles sont vos suggestions pour l'avenir ?**

**Je ne vais pas m'attarder sur mon confrère. Mais, il a posé une question qui est réelle. La question de l'autofinancement. Ce n'est pas en fustigeant les gens qu'on va y parvenir. Il faut mobiliser davantage les chrétiens afin qu'ils prennent conscience que leur rôle sera de plus en plus remplaçable. J'ai vécu longtemps en Allemagne où il y a les plus grandes institutions financières de l'Eglise : Miseror, L'Eglise en détresse, Missio et j'en passe. C'est pour dire que plus le temps va passer, moins nous aurons des subsides. Il faut que nos Eglises se réveillent. Il fallait exhorter les chrétiens à aller plus loin dans cet effort d'autofinancement de notre Eglise. Ça c'est une chose, mais aussi, améliorer notre gestion des biens temporels. Et améliorer la gestion, ce n'est pas seulement bien gérer l'argent qu'on nous donne, mais aussi apprendre à investir pour fructifier ce que nous recevons, comme on le dit dans la langue de ma mère: «*Wa dia fua yika dio*». Nous devons sortir de ce binôme: «*Recevoir-dépenser*» pour aller dans le binôme: «*Recevoir et mettre en valeur*». Et mettre en valeur, c'est fructifier, planifier, faire des réserves pour l'avenir. Notre Eglise est en train de grandir,

(Suite de la page 10)

deux journées philosophiques sur l'œuvre missionnaire de Mgr Georges Firmin Singha. Les travaux de ces journées qui feront date dans les annales de l'histoire de ce grand séminaire ont éclairé les participants sur le chemin parcouru par le prélat à l'honneur. La cérémonie de clôture a été placée sous les auspices de Mgr Daniel Mizonzo qui a prononcé une allocution de circonstance au cours de laquelle il a dépeint avec habileté les vertus, les traits fondamentaux et l'action pastorale de Mgr Georges Firmin Singha, avant de déclarer closes ces journées organisées pour honorer la figure, l'œuvre et la mémoire de Mgr Georges Firmin Singha, 30 ans après son rappel à Dieu. La messe marquant la célébration du 30^e anniversaire du rappel à Dieu du prélat à l'honneur coïncidant avec la fête patronale de cette maison de formation des futurs prêtres, a eu lieu le dimanche 14 mai 2023, à la Grotte mariale du Grand séminaire.

Gislain Wilfrid BOUMBA et Pascal BIOZI KIMINOU

...Ils ont dit:...

Abbé Christophe Maboungou, recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha: «*Il s'agit du 30^e anniversaire du retour vers le Seigneur de Mgr Singha. Il fallait organiser quelque chose pour honorer l'image, la mémoire de l'illustre disparu. La première démarche était une démarche de foi. C'est un pèlerinage que nous avons organisé sur les traces, sur la tombe de Mgr Singha. La deu-*

xième étape, c'est l'organisation de ces journées philosophiques, de ce colloque de deux jours et qui vont se clôturer dimanche par la fête patronale. Diffuser l'image de Mgr Singha, c'est permettre à notre Eglise de ne pas oublier les pionniers de l'évangélisation de notre Eglise qui ont pris le relais et qui ont constitué des passerelles après le départ de NN.SS. Carie et Augouard. Que ce colloque devienne comme un tremplin



pour revisiter les figures que notre Eglise a connues, par exemple NN.SS. Mpwaty, Gassongo, et tous les autres pionniers de l'évangélisation du Congo. Le projet est d'organiser tous les deux ans une revisitation de ces figures de l'Eglise au Congo. Nous avons commencé avec Mgr Singha, non seulement, il a géré une grande partie de ce qu'il faut appeler maintenant diocèse. On a eu à Pointe-Noire, la figure de Mgr Mpwaty, de Mgr Nsayi, de Mgr Kombo, de Mgr Batantu. Le projet, c'est de penser à eux, de revisiter toutes ces personnalités et faire en quelque sorte une histoire de l'Eglise du Congo qu'on n'a pas encore écrite. A travers

Propos recueillis par Jean Claude NKODIA de Radio Maria émettant de Kinshasa et Gislain Wilfrid BOUMBA.

XII^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-A-

«Ne craignez pas ce qui tue le corps»

Textes: Jr 20,10-13; Ps 68; Rm 5, 12-15; Mt 10, 26-33

Frères et sœurs!

La société contemporaine, traverse des moments difficiles, des situations remplies d'injustices devant le regard indifférent de certains chrétiens qui adhèrent aux idéologies qui ne promeuvent pas la vérité de l'Évangile. Des situations qui nous poussent à penser que l'Évangile semble s'assombrir. Pourtant, ce dimanche Jésus nous invite à être des témoins fidèles de la vérité et de sa parole jusqu'au bout.

En effet, devant le mensonge, l'hypocrisie, le mal viral, les injustices de toute sorte, nous avons besoin des ouvriers courageux qui annoncent Jésus-Christ sans avoir peur ni honte des répressions. Aujourd'hui encore, nombreux sont des chrétiens qui prient dans des conditions difficiles par crainte d'être martyrisés, d'autres encore subissent des exactions, des frustrations et des vexations au nom de l'Évangile.

Nombreuses sont des Eglises qui demeurent muettes devant la spirale des injustices. Jésus nous demande de ne pas avoir peur, de porter le flambeau de la vérité au pinacle de nos sociétés, de nos Eglises et de nos familles. A l'instar de Jérémie qui demeure courageux dans l'annonce de l'Évangile, nous aussi, nous sommes appelés à être des lumières de vérité dans nos milieux de vie. Des défenseurs de la foi chrétienne qui doit demeurer solide malgré les obstacles. Il s'agit de ne pas renoncer à notre identité de baptisés. En d'autres termes, nous devons mobiliser nos énergies pour faire triompher la vérité au risque parfois de nos vies.

Jésus nous rappelle que le plus important c'est notre âme. Nous devons travailler pour notre salut. Devant les vicissitudes de la vie, nous devons préserver notre âme, comme le disait le père Cardjim, fondateur de la JOC: «*l'âme d'un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde*». En oeuvrant pour la vérité, nous demeurons dans le regard du Seigneur. Il s'agit aussi de prendre soin des autres, de défendre sa foi et de demeurer fidèle à la parole de Dieu qui doit être annoncée en toute authenticité. Le Pape Benoît XVI nous rappelle ce qui suit: «*L'Eglise n'a pas de solutions techniques à offrir et ne prétend aucunement s'immiscer dans la politique des États. Elle a toutefois une mission de vérité à remplir, une mission impérative. Sa doctrine sociale est un aspect particulier de cette annonce: c'est un service rendu à la vérité qui libère*». Africae Munus n°22.

Que le Seigneur suscite des baptisés courageux qui annoncent la parole de Dieu sans honte ni peur, des prophètes qui témoignent de Jésus jusqu'à la mort.

Abbé Ander KETIKETI

(Paroisse Sainte Thérèse de Ngambio, vicaire)

notre clergé grandit également, nous aurons besoin d'avoir des solutions globales, efficaces, par exemple pour prendre en charge les prêtres âgés. Mais, comment le ferons-nous, si on n'a pas de structures conséquentes, comment le ferons-nous si nous n'avons pas de ressources suffisantes pour subvenir aux besoins des prêtres. Je me souviens, j'étais à Stuttgart en Allemagne, en 2008, je crois, j'avais reçu une lettre du vicaire général qui nous annonçait que les montages financiers qui avaient été faits par le passé, permettaient à l'Eglise de garantir à tous les prêtres âgés et à tous les prêtres en fonction leurs salaires et leurs pensions, quand bien même l'Etat ne verserait plus l'impôt à l'Eglise catholique. Dans ce diocèse, ils étaient capables de garantir les salaires de tous les

prêtres y exerçant leur ministère, nous étions environ un millier de prêtres en fonction. C'est à ça qu'on doit arriver. Nous y parviendrons, si nous allons ensemble, pas en rangs dispersés, pas en jetant l'opprobre les uns sur les autres.

***Et en guise de conclusion à notre entretien ?**

**Je vous remercie de m'avoir honoré en venant me voir. Je n'ai pas la prétention d'avoir dit la vérité, mais je prends simplement la parole à la place de beaucoup d'autres qui auraient pu la prendre, pour dire que c'est bien de s'exprimer de façon critique, mais il faut y mettre la forme et la retenue. Je vous remercie.

Propos recueillis par Gislain Wilfrid BOUMBA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA 10 000 000 000
RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble ECOBANK situé au croisement des
avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, B.P. 2485,
Brazzaville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le **vendredi 23 juin 2023 à 15 heures**, dans la salle de réunion du Conseil d'Administration d'Ecobank Congo du 7ème Etage de son siège social sis, croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville-Brazzaville, Arrondissement III Poto-Poto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2022 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Renouvellement de mandat des Administrateurs ;
7. Nomination des nouveaux Administrateurs ;
8. Cessation de fonction d'Administrateurs ;
9. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes ;
10. Pouvoirs.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société, 2ème étage Immeuble d'ECOBANK depuis le 5 mai 2023.

Brazzaville, le 05 juin 2023
Pour le Conseil d'Administration et P.o

H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétariat Général

Ecobank Congo

Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville
Tél.: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - Email : ecobankcg@ecobank.com
www.ecobank.com

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000 000 000 FCFA - RCCM N°CG/BZV/07 B 559 NIU : M2007110001453148 NUMERO CNC 3014.
Numéro 5431/MEFB-CAB du 28/08/2007. Numéro 3-0011/EC/2022/CNEF

BACCALAUREAT GENERAL

Mise en garde générale contre la fraude

Quelque 92.173 candidats ont affronté les épreuves écrites du baccalauréat général du 20 au 23 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire national. Les acteurs impliqués dans l'organisation et le déroulement de cet examen d'Etat ont été édifiés et sensibilisés contre la tricherie, le 13 juin dernier, au cours d'un séminaire de renforcement des capacités. En présence de Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation,

Huit conférenciers ont été mis à contribution pour expliquer à l'auditoire les nouveaux mécanismes de fonctionnement de cet examen d'Etat mis en place par le Gouvernement afin de lutter contre la fraude en milieu scolaire, notamment pendant le déroulement du baccalauréat général. Depuis le 1^{er} décembre 2022, le ministère de l'Enseignement préscolaire a mis en place un cadre juridique et procédé au lancement de la campagne de sensibilisation des candidats pour les inscriptions aux examens d'Etat. Des membres de l'équipe pédagogique composée du président du jury, du chef de centre et du responsable du secrétariat, avaient été nommés, avec pour missions principales: l'inscription des candidats, la correction des listes, la sensibilisation contre la fraude et la corruption, l'établis-

sement des listes définitives, la maîtrise des effectifs, l'édition des badges. A tour de rôle, chaque conférencier a pu donner sa pleine mesure sur l'organisation et le fonctionnement de cet examen d'Etat. Au nombre des intervenants, il y a eu les agents de la sécurité civile et ceux de la Force publique qui ont donné de la voix pour expliquer à l'auditoire leur devoir pendant le déroulement de cet examen. M. Bellamin Iloki, chef de service du baccalauréat, a indiqué que toutes les conditions sont mises en œuvre pour que cet examen qui ouvre les portes de l'université se déroule normalement. Pour sa part, le ministre Jean Luc Mouthou a déclaré que l'innovation impulsée par son département pour expliquer aux acteurs impliqués leurs missions et les règles édictées par le Gouver-



Les acteurs impliqués dans le déroulement du baccalauréat

nement pour une éducation de qualité. «La formule adoptée doit être celle-là et travaillons pour aider notre système éducatif à retrouver ses lettres de noblesse en luttant contre la fraude en milieu scolaire. Chaque acteur impliqué dans l'organisation de cet examen doit travailler dans son champ d'action, son couloir, sa zone de compétence, en synergie et ensemble. Le respect du cadre juridique, les principes qui régissent le baccalauréat sont de mise, car c'est le premier diplôme universitaire qui jouit d'une notoriété académique et normes internationales», a-t-il

souligné. Le ministre de l'Enseignement préscolaire a ajouté que l'équipe pédagogique est l'interface entre le ministère de tutelle et les acteurs impliqués ayant une moralité supposée ou avérée. «Les membres du jury sont nommés par le ministre sur proposition de l'équipe pédagogique. De ce fait, les chefs de zone qui sont les conseillers spéciaux du ministre pendant le déroulement de l'examen ne doivent pas être en conflit avec les chefs de centre, comme ce fut le cas les années précédentes», a-t-il martelé.

Pascal BIOZI KIMINO

BACCALAUREAT TECHNIQUE

Déploiement des banderoles par la HALC pour lutter contre la fraude

Le Baccalauréat technique session de juin 2023 a débuté le 13 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire national. Une délégation de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) conduite par Germain Loubota, chef de département de la prévention, la sensibilisation et la communication, a fait la ronde des différents centres pour déployer les banderoles afin de sensibiliser les candidats à la lutte contre la corruption et la fraude aux examens d'Etat.



La délégation de la HALC pendant la sensibilisation

Sur ces banderoles, il est écrit: «Zéro faute pour zéro fraude aux examens d'Etat: Bannissons la corruption au Congo». Elles sont réparties dans 91 centres d'examen à travers le pays. Brazzaville et Pointe-Noire comptent respectivement 40 et 31 centres, les autres localités de l'intérieur du pays ont 20 centres. Pour atteindre les objectifs fixés, à savoir éradiquer la fraude scolaire, «il fallait mener cette sensibilisation jusqu'au lieu même où peut se dérouler cette fraude, dans les différents centres d'examen et dans les salles de classe. Ce qui a occasionné l'action de déploiement des banderoles dans les différents centres d'examen où se déroule la session du baccalauréat technique 2023. Il en sera ainsi pour le baccalauréat général session de juin 2023», a expliqué Germain Loubota.

Aux centres d'examen de Brazzaville et des rapports collectés de l'intérieur du pays auprès des délégués en mission joint au téléphone, a dit le chef de département de la prévention, «tous les centres ont été pourvus en supports de communication et un spot de sensibilisation passe dans les médias pour avertir les élèves de ce qui les attend en cas de fraude».

Quelques élèves interrogés, ont exprimé leur sentiment d'impuissance devant les tentatives de fraude, car ils savent qu'ils sont surveillés par la HALC.

A rappeler qu'en décembre dernier, sous l'autorité de son président Emmanuel Ollita Ondongo et les deux ministres en charge des Enseignements général et technique, la HALC avait mené une campagne de sensibilisation à la lutte contre la corruption et la fraude scolaire à l'endroit de toute la communauté éducative.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université catholique du Congo-Brazzaville à la portée de tous

Après sa visite le 20 mai dernier par les évêques du Congo, le président de l'Association des cofondateurs de l'Université catholique du Congo-Brazzaville (UCCB), Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, et les membres du conseil d'administration de l'UCCB ont organisé le samedi 10 juin dernier à Pointe-Noire une journée portes ouvertes. Elle s'inscrit dans le plan de communication de cette université qui ouvrira ses portes le 9 octobre prochain. La journée a été rehaussée par la présence d'un grand nombre de futurs étudiants et aussi de parents d'élèves de la ville océane.

L'Université catholique du Congo-Brazzaville est le fruit de la coopération entre l'Etat congolais et la Conférence épiscopale du Congo (CEC), avec l'appui de compagnies pétrolières de la place. L'ouverture portera sur la faculté des sciences et technologies. La journée portes ouvertes a été organisée afin de faire connaître l'UCCB aux futurs étudiants, aux parents, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à œuvrer avec le monde académique et universitaire.

L'UCCB est située dans le département du Kouilou, à Liambou. Elle offrira des enseignements qui ouvrent aux métiers dès la licence. Ces métiers, comme technicien chimiste, technicien de laboratoire et de maintenance; technicien biologiste, assistance ingénieur environnement, analyse et programmeur informatique, etc.

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga s'est réjoui du nombre d'élèves et de parents venus à cette journée portes ouvertes. Il a rappelé que l'UCCB reste ouverte à tout le monde; elle ne fait pas de distinction et elle n'exclut personne.

«L'UCCB est venue répondre à un besoin: elle permettra aux jeunes du Congo d'avoir des universités pas seulement à Brazzaville, mais même en dehors de Brazzaville. C'est

en pensant à tout cela que les évêques du Congo-Brazzaville ont voulu ouvrir l'université en commençant par la faculté des sciences et technologies. C'est l'occasion pour nous de vous dire un grand merci d'être venus et nous comptons sur vous, les parents, qui enverrez les élèves à UCCB de Liambou», a-t-il dit. Après le mot d'ouverture de l'évêque de Kinkala, une vidéo a été projetée, retraçant l'histoire du site et relatant la beauté de cette structure.

À son tour, le Vice-recteur, doyen de la faculté des sciences et technologies, a présenté cette faculté et ses objectifs. Parmi ces objectifs on peut citer: la trans-



Photo de famille

mission du savoir scientifique et technologique; la création de la compétence dans les métiers scientifiques et techniques; l'initiation à la recherche; la bonne pratique de l'anglais, etc. Avant de clôturer cette journée, une série de questions et réponses a été présentée. Mais aussi, les membres du conseil d'administration de l'UCCB ont répondu aux soucis, et aux inquiétudes des élèves et des parents.

Les pré-inscriptions à l'UCCB ont déjà commencé. Il suffit de pré-

senter pour cela une demande manuscrite, deux photos d'identité, un extrait d'acte de naissance, un certificat de scolarité de la classe du Terminale série scientifique signé par le proviseur de l'établissement et une somme de 10 000 francs CFA. Et le test d'admission se fera sur toute l'étendue du territoire national avec quatre matières: l'anglais, le français, les mathématiques et la culture générale.

Madocie Déogratias MONGO

ASSOCIATION DES MEDECINS DU CONGO

Tout faire pour que les Congolais soient mieux soignés

Les médecins exerçant au Congo et ceux de la diaspora ont mis en place une organisation apolitique, laïque et républicaine qui se fonde sur les valeurs nationales, d'unité, de travail et de progrès pour être encore plus efficace au service des Congolais dans les secteurs publics et privés de la santé, appelée Association des médecins du Congo (AMC). L'assemblée constitutive de cette organisation a eu lieu à l'hôpital mère et enfant Blanche Gomes, à Brazzaville, le 11 juin 2023. Les travaux de cette première rencontre ont permis d'adopter des textes fondateurs, notamment les statuts et le règlement intérieur. Le but visé est de contribuer au développement socioprofessionnel des médecins du Congo.

Ces travaux ont été dirigés par le Pr Richard Roger U. Bileckot, inspecteur général

de la santé et enseignant à la faculté des sciences de la santé de l'université Marien Ngouabi, en



Le Pr Richard Roger U. Bileckot (au milieu) pendant les travaux

qualité du président préparatoire et élu par la suite président du bureau exécutif de l'organisation. Il a été assisté par le Dr Destin Lomina, doyen d'âge et du Dr Deutsch Mouyetou, le plus jeune médecin interne, évoluant à l'hôpital de Makélékélé.

L'assemblée générale constitutive de l'AMC s'est déroulée en présentiel pour les participants de Brazzaville et en virtuel pour ceux de Pointe-Noire et de la diaspora. L'ensemble des documents ont été validés avec amendements. La nouvelle organisation des médecins s'est fixée une série d'objectifs, dont agir pour l'épanouissement individuel et collectif des médecins; œuvrer pour la valorisation de la profession médicale; et participer à l'amélioration de l'état de santé des Congolais. Les grandes lignes du plan d'action et la mise en œuvre sont confiées à des commissions spécialisées

sous la supervision du bureau exécutif. Les membres du bureau exécutif ont promis conduire l'organisation en garantissant la transparence des activités et la fluidité de la communication, ainsi que la redevabilité.

Le Pr Richard Roger U. Bileckot clôturant les travaux a donné les motivations et l'intérêt de la naissance de cette association. «Deux opportunités nous ont poussé à mettre en place cette organisation. La première, c'est l'environnement actuel, parce que la parole se libère, beaucoup de confrères se sont exprimés afin de mieux s'organiser. Deuxièmement, c'est l'environnement qui nous dit qu'au Congo, la santé c'est la première bataille. On ne peut être indifférent, lorsqu'un Etat dit nous mettons la santé comme première bataille. Il ne peut pas avoir un développement au Congo, si la population n'est pas en bonne santé», a-t-il dit.

L'inspecteur général de la santé veut agir dans le seul intérêt d'abord des congolais. «L'Etat ne peut pas tout faire. Il n'y a qu'un seul pays au monde qui s'occupe de la santé de la population sans le privé, c'est Cuba. Partout ailleurs, il y a le public et le privé. Une corporation doit pouvoir s'organiser. Nous sommes des médecins, nous ne voulons pas voir des Congolais mourir. Notre but, c'est mieux soigner les Congolais. On doit aussi voir les conditions de travail».

Philippe BANZ

OMOA CONGO SARLU

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 10.000 000 FCFA
Siège social : 37 Avenue Auxence Ickonga, Immeuble
Loukoki en diagonale de LEDGER Hôtel,
BP:1304
Brazzaville-République du Congo
RCCM CG-BZV-01-2007-B13-00123

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique, en date du 25 avril 2023, enregistré à Brazzaville (recette EDT Poto-Poto) le 24 mai 2023, sous le numéro 1523, folio 094/13, il a notamment été la nomination d'un nouveau Gérant conformément aux dispositions de l'article 347 de l'acte uniforme OHADA.

Nouveau Gérant: WILLEMS L. Bart Jan

Dépôt du procès-verbal des décisions de l'Associé unique a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par accusé de dépôt en date du 15/06/2023.

Pour avis,

L'Associé unique.

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA

12, allée des acacias, Centre ville Brazzaville A côte du marché plateau
E-Mail : office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «TS EVOLUTION MEDICAL»

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 17 janvier 2023, il a été créé une succursale de la société «TS EVOLUTION MEDICAL», Société à Responsabilité Limitée (SARL), au capital d'un million, siège social sis à Ouagadougou, Secteur 52, parcelle 12, lot no 17, section HY, République du Burkina Faso, immatriculée au RCCM sous le numéro BF OUA 2018 B6094, dont l'acte de dépôt du PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, portant sur la création de ladite succursale a été enregistré aux impôts de Mpila, Brazzaville, en date du 19 janvier 2023, Folio 014/11, numéro 0295.

Objet:

Conseil et autres activités informations (l'importation et exportation, l'achat la vente l'échange de tous produits médicaux et objets s'y rattachant et toutes provenances. La conception, le développement, la production et le négoce de logiciel informatique, du matériel informatique, de produits de réseaux, de télécommunication, la vente en gros et détails de tous les articles et consommables pour

imprimantes de radiologie, et de leur mise en disposition). Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société.

Capital social: UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA divisés en 100 parts sociales de 10.000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire.

Le siège social est établi 23, rue Ebingou, République du Congo

Durée: 99 ans

Registre du commerce: N°: CG-BZV-01-2023-B21-00006
Gérance de la société: Monsieur Jean Pierre YARA

POUR INSERTION LEGALE.

Maître Bedel KAMBA
Notaire

WILLIS TOWERS WATSON CONGO «W.T.W. S. A.»

Société anonyme avec conseil d'Administration au capital social de 26 000 000 francs
CFA Siège social : 118, Avenue Fayette Tchitembo, Centre-ville, B.P :1901,
Pointe Noire, République du Congo
RCCM : CG/PNR-01-2001-B14-00197

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Les actionnaires de la société Willis Towers Watson Congo S.A. sont convoqués en assemblée générale mixte le 29 juin 2023, à 9 heures 00 (GMT), au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

À titre ordinaire

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2. Quitus aux dirigeants et au Commissaire aux comptes.

3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022;

4. Présentation et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 18 des statuts et 438 et suivants de l'AUSCGIE;

À titre extraordinaire

5. Augmentation du capital social de la société d'un montant d'un milliard cinq cent quarante-cinq millions huit cent mille (1.545.800.000) francs CFA, par émission d'actions nouvelles, sans prime d'émission, à libérer intégralement lors de

la souscription, avec libération possible par compensation de créances;

6. Réduction du capital social de la société, motivée par des pertes, d'un montant de neuf cent treize millions deux cent quinze mille huit cents (913.215.800) francs CFA par réduction de la valeur nominale des actions existantes;

7. Modification corrélative des statuts de la société, notamment des articles 6 et 7 relatifs respectivement aux apports et au capital social, sous condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Le rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation et à la réduction de capital, l'ensemble des documents relatifs à l'exercice dos, ainsi que le texte des projets de résolutions sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social, pendant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com

Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

STAR FOODS & BEVERAGES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE FRANCS CFA CENT DIX MILLIONS (110 000 000)

SIEGE SOCIAL : MARCHE PLATEAU, CENTRE VILLE, ARRONDISSEMENT I,

EMERY PATRICE LUMUMBA, BOITE POSTALE 5625 ;

POINTE-NOIRE- REPUBLIQUE DU CONGO

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établi en date à Pointe-Noire du premier décembre deux mille vingt-deux, par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire du quinze mars deux mille vingt-trois sous le Folio 053/16 numéro 0544, les Associés ont entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de ce qui suit:

- L'agrément de l'augmentation du capital social à hauteur de Cent Millions (100 000 000) de Francs CFA par apport en numéraires. Le capital social est passé de Francs CFA Dix Millions (10 000 000) à Francs CFA Cent Dix Millions (110 000 000), la valeur minimale d'une part sociale de FRANCS CFA Dix Mille (10 000) à Francs CFA Cent Mille (100 000) et le nombre de parts sociales de Mille (1000) parts sociales à Mille Cent (1100) parts sociales. Par conséquent, la modification des articles 6 et 8 des statuts de la société sus mentionnée ;

- L'agrément du transfert du siège social qui sera désormais sis au Marché Plateau, Centre-ville, arrondissement I, Emery Pa-

trice LUMUMBA, Boite Postale 5625, Pointe-Noire ; République du Congo ;

- L'agrément de l'ouverture d'un établissement secondaire sis en face du Trésor Public, Avenue Amilcar CABRAL et William GUYNET, Centre-ville, Arrondissement III, Poto-poto ; Brazzaville ; République du Congo.

- La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Dépôt légal: Au Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00173, le vingt mars deux mille vingt-trois.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2016-B12-01050.

Pour avis,

Maître Angélique DINAMONA,
Notaire

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com

Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

NOUVELLE SAVONNERIE DU CONGO EN SIGLE «SAV CO»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL: 5 000 000 FRANCS CFA

SIEGE SOCIAL : AU NUMERO 415 DE L'AVENUE JACQUES OPANGAULT,

ROUTE DE SONGOLO, BASE INDUSTRIELLE, B.P : 1798

POINTE-NOIRE REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes du Procès-verbal de Décisions Extraordinaires, établi en date à Pointe-Noire du deux janvier deux mille vingt-trois, enregistré en date à Pointe-Noire du vingt-quatre janvier de la même année sous le Folio 017/6 numéro 150, et du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établi et enregistré à la même date que le précédent sous le Folio 017/7 numéro 151, les Associés ont entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de ce qui suit:

- L'agrément de la Cession de la totalité de Cinq Cent (500) parts sociales détenues par Monsieur Emmanuel Jean François LOPEZ au sein de ladite Société respectivement à Monsieur Mahesh PUNJANI, Quatre Cent (400) parts sociales et Monsieur Pradeep Kumar PUNJABI, Cent (100) parts sociales. Par conséquent, la sortie de l'Associé unique, Monsieur Emmanuel Jean François LOPEZ, et l'entrée de Messieurs Mahesh PUNJABI et Pradeep Kumar PUNJABI de la société dont s'agit et le changement de la forme juridique de ladite société qui passe d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle à une Société A Responsabilité Limitée;

- L'agrément de la vente de tous les droits, des biens meubles et immeubles de la société

sus mentionnée aux nouveaux associés, Messieurs Mahesh PUNJABI et Pradeep Kumar PUNJABI;

- L'agrément du changement de la dénomination de ladite société, qui sera désormais dénommée : " NOUVELLE SAVONNERIE DU CONGO " en sigle " SAV CO-SARL ";

- L'agrément de la nomination de Monsieur Mahesh PUNJABI en qualité de Gérant de la société sus citée;

- La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Dépôt légal: Au Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00051, le vingt-sept janvier deux mille vingt-trois.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2017-B13-00117.

Pour avis,

Maître Angélique DINAMONA,
Notaire



Avis de Vacance de Poste

Intitulé du poste :
Niveau :
Numéro du poste :
Lieu d'affectation :
Type de contrat :
Durée Déterminée / Temporaire :
Rotationnel / Non Rotationnel :
Durée :

Associé (e) au programme
GS-7
00011194
Brazzaville, Congo
Fixed - Term
Durée déterminée
Non Rotationnel
Un an (renouvelable)

VEUILLEZ NOTER QUE CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISSANTS DU CONGO BRAZZAVILLE.

Date de clôture le 30 juin 2023 à 23 heures 59 minutes (UTC- 05 :00) New York - Eastern Time (ET))

Le Poste :

L'associé(e) au Programme appuie la conception, la planification et la gestion du programme pays de l'UNFPA en gérant les données, en fournissant un soutien logistique, en contrôlant la mise en œuvre des projets et en assurant le suivi des recommandations.

Ce poste est sous la supervision globale du Représentant Résident et sous la supervision directe du Représentant Assistant.

Comment faire la différence :

L'UNFPA est l'agence des Nations Unies mandatée pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé. Le plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) réaffirme la pertinence de l'orientation stratégique actuelle de l'UNFPA et met l'accent sur trois résultats transformateurs : (i) mettre fin aux décès maternels évitables ; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; et (iii) mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Ces résultats reflètent ses engagements stratégiques visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD au cours de la décennie d'action menant à 2030. Le plan stratégique de l'UNFPA appelle les États membres de l'ONU, les organisations et les individus à mieux avancer et accélérer le processus de réalisation des objectifs fixés, tout en s'attaquant aux impacts négatifs des situations d'urgence et en récupérant les gains perdus à cause de celles-ci.

Dans un monde où les droits humains fondamentaux sont menacés, nous avons besoin d'un personnel de bonne éthique, qui incarne les normes et standards internationaux, et qui les défendra avec courage et conviction.

L'UNFPA recherche des candidat(e)s qui transforment, inspirent et produisent des résultats durables et à fort impact. Il a besoin des candidat(e)s transparent(e)s, exceptionnel(le)s dans la gestion des ressources qui leur sont confiées et qui s'engagent à atteindre l'excellence dans les résultats de programme.

Objectif du Poste :

L'associé(e) au programme jouera un rôle déterminant en facilitant la mise en œuvre du programme pays et des projets de l'UNFPA, en appuyant la conception, la planification et la gestion dans les domaines de la population et du développement, de la santé reproductive et de l'égalité de sexes, ainsi que la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.

Il/elle appliquera les procédures et systèmes établis et contribuera à la création de connaissances en compilant, synthétisant et analysant les informations pertinentes, en développant des mécanismes et systèmes appropriés et en veillant au respect des procédures.

Il/Elle sera responsable de :

- Participer à l'identification et à la formulation du programme de pays et des projets qui le composent, en compilant et en analysant les informations relatives au rôle de l'UNFPA dans le pays, en appuyant l'élaboration des documents de projet et des plans de travail et en préparant des tableaux et des données statistiques.
- Soutenir l'évaluation des activités des projets et des programmes, en établissant et en mettant en application des mécanismes d'évaluation systématiques de l'atteinte des résultats et en suggérant des mesures correctives, le cas échéant ; effectuer des visites sur le terrain ; participer à des réunions d'examen et à des missions d'évaluation, et préparer des contributions régulières aux rapports d'état et d'avancement.
- Appuyer la mise en œuvre régulière des projets assignés, en coordination avec la contrepartie nationale et le personnel de projets, suivre la fourniture des contributions aux projets et faciliter la participation de la contrepartie nationale aux activités de formation et aux visites de terrain.
- Fournir un soutien logistique aux projets en coordonnant la préparation et l'organisation des réunions, des ateliers et des événements liés aux projets. Accompagner le personnel des projets et les collègues du bureau sur l'exécution nationale et les politiques et procédures du programme.
- Soutenir les efforts de sensibilisation et de mobilisation des ressources du bureau de pays de l'UNFPA, en établissant et en entretenant un réseau de contacts avec les donateurs et le public. Contribuer à l'organisation et à la conduite de réunions de donateurs et d'événements d'information du public, y compris la préparation de documents d'information pertinents pour ces événements.
- Contribuer à la mise en œuvre de stratégies de gestion des connaissances afin de recueillir les enseignements tirés et les meilleures pratiques, en les partageant avec la direction pour la planification future.
- Soutenir la planification et la gestion du programme de pays de l'UNFPA en mettant à disposition et en gérant les données, les supports logistiques et le contrôle de l'exécution du projet conformément aux recommandations, en étroite relation avec le sous-programme Suivi et Évaluation du bureau.
- Contribuer à la création des connaissances substantielles par la compilation, la synthèse et l'analyse des informations relatives aux problèmes de population et développement, santé de la

reproduction, de l'égalité de sexes, ainsi que de la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.

- Faciliter l'exécution des programmes et des projets en utilisant et en développant les mécanismes et les systèmes appropriés, et en s'assurant de la conformité aux procédures.
- Maintenir les rapports de collaboration avec toutes les équipes du programme et des projets. Préparer et faire le suivi des courriers en rapport avec le Programme.
- Exécuter toute autre tâche professionnelle demandée par le superviseur ou le Représentant.

Qualifications et Expérience :

Education :

Être titulaire d'une licence dans le domaine des sciences sociales (santé, population, droit, sociologie, démographie, etc.) ou domaines analogues.

Compétences Requises :

- Avoir 7 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion de programmes/projets dans le secteur public ou privé.
- Avoir un esprit d'équipe et la capacité d'apprendre, à se former, et à faire preuve d'initiative.
- Être capable de travailler sous pression.
- Bonne connaissance de l'informatique (utilisation de Word, Excel, PowerPoint, email, etc.) et des systèmes informatiques de gestion d'entreprise.

Langues :

La maîtrise du Français, oral et écrit, et la capacité de travail en Anglais sont requises. La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies est un atout.

Autres :

- Une expérience antérieure au sein du Système des Nations-Unies est un atout.
- La nationalité Congolaise (République du Congo) est requise pour ce poste.

Compétences requises :

<u>Valeurs :</u>	<u>Compétences fonctionnelles :</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Être un modèle d'intégrité • Faire preuve d'un engagement total envers l'UNFPA et le système des Nations Unies • Être ouvert à la diversité culturelle • Être ouvert au changement 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer / promotion d'un programme axé sur les politiques • Tirer parti des ressources des gouvernements nationaux et des partenaires / établir des alliances et des partenariats stratégiques • Mettre en œuvre des programmes axés sur les résultats • Communication interne et externe et plaidoyer pour la mobilisation des résultats
<u>Compétences de base :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre les résultats • Avoir le sens des responsabilités • Acquérir et faire preuve d'une expertise professionnelle et avoir un sens des affaires • Mener une réflexion analytique et stratégique • Travailler en équipe / s'autogérer et gérer ses relations • Communiquer de façon percutante 	

Dossier de candidature et dépôt

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA eRecruitment au lien : https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_2003/job/10590

Rémunération et avantages sociaux

Ce poste offre un ensemble attrayant de compensations, comprenant un salaire net compétitif basé sur la grille actuelle de l'ONU et des ajustements du coût de la vie, une assurance maladie et tout autre avantage applicable.

Avertissement

L'UNFPA ne demande aucun frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, de test ou autre en relation avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être soumises à la ligne d'assistance (Hotline) contre la fraude de l'UNFPA <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>

Fait à Brazzaville, le 01 juin 2023

Victor A. RAKOTO
Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

11^e EDITION DU FESPAM

La ministre Lydie Pongault invite les artistes à s'impliquer pour sa réussite

Prélude à la tenue de la 11^e édition du Festival panafricain de musique (FESPAM), prévu du 15 au 22 juillet 2023 à Brazzaville sous le thème: "La Rumba congolaise, l'envol de la base identitaire vers les vestiges du patrimoine de l'humanité", la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lydie Pongault, a sensibilisé les artistes-musiciens congolais, pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes dans la réussite de cet événement. C'était, le 14 juin dernier à l'hôtel Olympic palace.

Procédant à la présentation du FESPAM, son commissaire général Gervais-Hugues Ondaye a souligné: "Cette édition se tient au lendemain de l'inscription par l'UNESCO, de la Rumba congolaise au patrimoine immatériel de l'humanité. C'est l'occasion toute indiquée de revisiter l'histoire de ce genre musical, de sa création jusqu'à sa consécration mondiale".

"En ce qui concerne le contenu de l'édition, nous aurons des spectacles en plein air et en salles, à un symposium sur le thème "Un marché de la musique africaine", donc le MUSAF, des expositions des instruments de musique traditionnelle, et une croisière musicale sur le fleuve Congo. Une attention toute particulière sur le MUSAF, parce que le FESPAM s'inscrit dans une dynamique de consolidation d'un modèle économique, qui fera en sorte qu'il joue réellement son rôle de grand marché dans l'expression de l'offre et de la demande musicale", a-t-il souligné. Préparons sérieusement cette 11^e édition, c'est l'appel lancé

par la ministre Lydie Pongault aux artistes congolais: "Vous devez montrer que vous êtes excellents, il y aura le marché de la musique et cette fois-ci, avec les industriels de la musique pour que vous puissiez avoir des contrats de tous types. Et c'est



Des membres du cabinet (au 1^{er} plan) et les artistes-musiciens

également un moment de partage, de rencontres, nous souhaitons que ça soit ainsi. Nous allons faire venir des gens de qualité, et je compte beaucoup sur vous. Moi, j'aurai fait ma part, et le reste c'est vous qui devez



La ministre Lydie Pongault (à dr.) et Gervais-Hugues Ondaye

le faire. Je souhaite que chacun de vous soit l'ambassadeur de cette édition". Le manque de programmation à un mois seulement du déroulement de l'événement et la marginalisation de la musique

traditionnelle figurent parmi les préoccupations des artistes venus nombreux à cette rencontre. Le commissaire général du FESPAM a rassuré: "Ce qui n'a pas marché lors du lancement à Sibiti, nous allons essayer de l'améliorer. Ce n'est pas un festival des stars, mais un festival pour la promotion des musiques, même les musiques dormantes". Sept sites sont retenus pour abriter les spectacles, notamment: le Stade Président Alphonse Massamba-Débat où se dérouleront aussi les cérémonies d'ouverture et de clôture, le Palais des congrès, l'Espace des logements sociaux de Kintélé, le terrain de l'ASECNA à Madibou...

Alain-Patrick MASSAMBA

LITTÉRATURE: TEL PÈRE, TELLE FILLE?

L'histoire de Danielle Zanzala, écrivaine à 6 ans!

Danielle Précieuse Zanzala Bouesso, six ans, a une passion pour l'écriture. Chaque fois qu'elle voit son père écrire, elle veut en faire autant. Pourtant, personne dans sa famille ne la considère comme une future écrivaine. Ils pensent que c'est juste une phase passagère pour une petite fille de six ans. Mais Danielle est déterminée et ne se laisse pas décourager par les doutes des autres.

Un jour, alors que son anniversaire approchait, Danielle a eu une idée brillante. Au lieu d'acheter des cartes d'invitation toutes faites, elle a décidé de les fabriquer elle-même. Elle a dessiné et écrit chaque invitation à la main avec soin, utilisant son imagination pour créer des designs uniques. Le jour de la distribution des invitations à l'école, Danielle était ravie. Elle a donné une carte à certains enfants de sa classe, fière de son travail. Les enfants à qui elle a donné les cartes étaient émerveillés par la beauté et l'originalité des invitations de Danielle, tout comme leurs parents.

Les parents des enfants invités ont appelé les parents de Danielle pour confirmer que l'invitation était réelle et que leur enfant était invité à la fête d'anniversaire de Danielle. Ce jour-là, le père de Danielle a réalisé que sa fille avait un réel talent pour l'écriture. Il était impressionné par la qualité de son travail et comment elle avait réussi à transmettre un message clair et compréhensible à travers ses cartes d'invitation. À partir de ce moment-là, le père de Danielle l'a soutenue dans sa passion pour l'écriture, l'encourageant à écrire davantage et à

développer son talent. Danielle a continué à écrire des histoires, devenant de plus en plus habile au fur et à mesure qu'elle grandissait. Elle était heureuse de savoir que son père la soutient et croit en elle. Finalement, elle est devenue une écrivaine talentueuse à part entière, inspirée par son père et sa propre passion pour l'écriture. Bonne nouvelle en février dernier.

Danielle a fini d'écrire son livre "My First School" en français "Ma première école". Son frère Girresse et ses deux sœurs Jaudie et Christie l'ont aidée à relire et à corriger son manuscrit. Son père, Serge Armand Zanzala qui est écrivain et éditeur, a publié son premier livre. À six ans, Danielle est devenue écrivaine, probablement la plus jeune au monde. Danielle veut devenir une grande écrivaine. Cependant, pour réaliser son rêve, elle a besoin de lecteurs ou de quelqu'un pour l'aider à promouvoir ses œuvres.

Témoignage de son père. "Il était difficile de croire qu'une fille de cet âge pouvait être aussi sérieuse. Pourtant, son talent nous a été confirmé par sa maîtresse dans la note d'appréciation jointe à son rapport du



Danielle Précieuse Zanzala Bouesso

premier trimestre. Danielle avait démontré des talents de journaliste et d'écrivain exceptionnels. Sa maîtresse écrivait: «Elle écrit une page lorsque tous ses camarades de classe n'en écrivent qu'une demi. Elle en écrit deux lorsque eux n'en écrivent qu'une. Elle a les capacités innées d'être journaliste ou écrivaine», avait-elle écrit.

L'histoire de Danielle nous pousse à imaginer une Nouvelle École, celle qui doit réveiller les talents qui sommeillent en chaque enfant. Cette Nouvelle École serait un lieu d'apprentissage qui valorise et encourage les aptitudes individuelles de chaque élève, au lieu de les enfermer dans un modèle éducatif uniforme. Elle offrirait un environnement d'apprentissage dynamique et stimulant, où les élèves seraient encouragés à explorer et à développer leurs talents naturels. Les bienfaits de cette Nouvelle École seraient nombreux.

Tout d'abord, elle permettrait de reconnaître et de développer les compétences et les talents spécifiques de chaque enfant, qu'ils soient littéraires, artistiques, scientifiques, sportifs ou autres.



La couverture du livre

Les élèves seraient encouragés à cultiver leurs passions et à développer leur créativité, leur permettant ainsi de s'épanouir pleinement dans leur domaine d'excellence.

Ensuite, cette Nouvelle École favoriserait également la confiance en soi et l'estime de soi des élèves. En étant encouragés et valorisés pour leurs talents, les élèves gagneraient en confiance et en motivation pour apprendre. Ils prendraient plaisir à aller à l'école et à s'investir dans leurs études, car ils verraient leurs talents reconnus et valorisés. De plus, la Nouvelle École encouragerait la diversité et l'inclusion, en reconnaissant que chaque élève est unique et en respectant ses différences. Elle offrirait un environnement inclusif où chaque élève serait encouragé à s'exprimer, à partager ses idées et à participer activement à la vie de l'École. Enfin, cette Nouvelle École

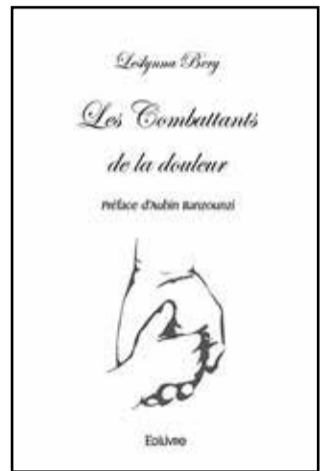
VIENT DE PARAÎTRE

Leslyna Bery publie «Les Combattants de la douleur»

Publiée aux éditions Edilivre à Paris, la nouvelle pièce de théâtre de Leslyna Bery que j'ai eu l'honneur de préfacer, est une fresque émouvante tissée sur un sujet humanitaire, la lutte contre la drépanocytose et l'ignorance endogène liée à cette pathologie génétique. «Au festin de la lecture, on ne mange pas tous les livres avec le même appétit, au même rythme: avec celui-ci, on pignone et celui-là, on l'engloutit», déclare Bernard Pivot. Je crois que cette nouvelle pièce de l'écrivaine Leslyna Bery fera partie de la seconde catégorie d'ouvrages, adulés même par les moins intéressés à la lecture.



L'écrivaine Leslyna Bery



La couverture de la pièce de théâtre

C'est que l'histoire triplement captivante de ce livre nous est présentée à travers un emballage qui en fait désirer le contenu. La rapidité de l'action scénique inhérente n'atténue point la beauté du texte, mais elle marque plutôt l'expressivité d'une écriture alerte et bien maîtrisée.

La suavité de la trame transparait à travers sa triple fonction, certainement voulue ainsi par l'auteur. En effet, ce texte est, à la fois, instructif, édifiant et d'une beauté sobre qui ne cache pas sa finalité humanitaire. Il n'y a qu'à le dévorer pour s'en convaincre; car, assurément, on ne verrait pas le temps passer.

La question cruciale de la drépanocytose et des thématiques connexes qu'on y rencontre est vivement interpellatrice et actuelle; on a l'impression de vivre chaque intrigue comme un témoin passif, certes, mais surtout résolument engagé à être l'un des combattants de la douleur. Une contagion de douleur(s) causée(s) par la superstition, une foi naïve et l'ignorance tout court.

L'importance de cette pièce de théâtre réside dans sa visée éducative à l'image de celles produites par les pionniers de l'art dramatique au Congo-Brazzaville, et peut-être dans toute l'Afrique, à l'orée des indépendances. À cette période, la pratique théâtrale naissant dans les contextes scolaires était un moyen de sensibilisation contre différents maux et travers, et de prolongement de la morale sociale... sorte d'éducation diffuse servant comme second pilier pédagogique. Ici également, la qualité littéraire de l'ensemble du texte, à travers ses didascalies, ses dialogues, l'agencement des scènes, le suspense narratif et la chute similaire aux nouvelles, accroche le lecteur et prédispose en même temps une représentation scénique vivante et poignante, et une adaptation filmique, pourquoi pas?

Leslyna Bery révèle une fois de plus son génie et son expérience de metteuse en scène couplés à sa veste d'écrivaine, avec la même veine visible chez ses précurseurs comme Sony Labou Tansi, Sylvain Bemba, Dieudonné Niangouna, Jean Marie Bamokena, Florent Sogni Zaou, Yvon Lewa-Let Mandah. Une telle écriture mérite une certaine attention de la part des parents, des pédagogues et de la société en général, parce que véhiculant avec maestria un message d'intérêt public. Bon vent à ce vade-mecum de promotion des valeurs de la vie, de la dignité humaine et du vivre-ensemble dans les familles et dans la société!

Née à Brazzaville, en République du Congo, Leslyna Bery est diplômée supérieure en gestion de ressources humaines de l'université du Ghana, promotrice culturelle et artiste pluridisciplinaire. Elle a auparavant publié deux autres livres à effet de fiction chez le même éditeur.

Abbé Aubin Banzouzi

serait un lieu d'innovation et d'adaptabilité, où les méthodes pédagogiques seraient constamment réévaluées et adaptées aux besoins des élèves. Elle encouragerait la créativité et l'esprit critique, préparant ainsi les élèves à s'adapter aux défis de notre monde en constante évolution."

C'est dans cet esprit que nous

avons rédigé «Libérer les Talents: Le Manifeste de la Nouvelle École pour un Réveil Éducatif» que nous avons dédié au Premier Ministre Anatole Collinet Makosso dont le rôle pour façonner l'avenir de l'éducation dans notre pays, est fondamental.

S.A.Z

AVIS DE VENTE

Vente de la parcelle de dimension 20mx20m à Moungali vers l'avenue Boueta Mbongo, Brazzaville.

Prix abordable

Contact:

06 976 58 36 / 06 610 92 01

Vivre avec la drépanocytose

Par Professeur émérite Samuel NZINGOULA, Pédiatre

La drépanocytose est une maladie génétique, héréditaire, toujours transmise conjointement par le père et la mère. C'est une maladie du sang, due à la présence d'une hémoglobine anormale dans le globule rouge. Elle touche aussi bien les filles que les garçons. Les premiers signes peuvent apparaître dès le troisième mois. Elle est inégale d'une personne à une autre.

En Afrique, elle représente 66 % des 120 millions de personnes touchées dans le monde. Pour l'organisation mondiale de la santé (OMS), elle occupe le quatrième rang dans les priorités en matière de santé publique mondiale après le paludisme, le sida et le cancer.

Le 19 juin a été décrétée journée internationale de la drépanocytose par la résolution no 63/237 du 22 décembre 2008 de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), initiée par le Congo et soutenue par le Sénégal. Au Congo, elle constitue un véritable problème de santé publique et un réel drame social, avec un quart (25%) de la population porteur du gène et près d'un nouveau-né malade sur 102 naissances. Cette maladie chronique, invalidante, maladie de la douleur, elle demeure l'une des premières causes d'hospitalisation et de consultation dans les services de pédiatrie et d'hématologie clinique. Elle est sujette à de nombreux tabous et stigmatisa-

tions, entraîne chez les parents, inquiétude, angoisse, culpabilité, séparation voir divorce.

Maladie pénible, souvent méconnue, négligée, qui nécessite toute la vie des soins réguliers. Elle est à l'origine d'anémie aigue, d'obstruction des vaisseaux entraînant des crises de douleurs souvent atroces, source de souffrance physique et psychique et d'une susceptibilité aux infections.

On naît drépanocytaire, et on le reste toute la vie. Elle est la 1^{ère} cause d'accident vasculaire cérébral (AVC) chez l'enfant. Il n'existe pas de traitement curatif en dehors de la greffe de moelle et de la thérapie génique, lourd et coûteux, difficilement accessible surtout pour les parents des pays en voie de développement.

Trois (3) actions permettent de réduire la mortalité et d'augmenter l'espérance de vie (le plus âgé a 80 ans dans notre pays) : 1-dépistage prénuptial, 2-prophylaxie des infections, 3-hydroxyurée (hydréa) qui réduit les crises douloureuses et les syndromes thoraciques, autres mesures

-boire beaucoup d'eau et régulièrement,- pénicilline au moins pendant les cinq premières années - acide folique toute la vie, -dormir sous moustiquaire imprégnée- médicaments contre les douleurs notamment le paracétamol, les antiinflammatoires non stéroïdiens (AINS), parfois l'hydroxyurée (HYDREA) ou la morphine, - les

antibiotiques contre les infections bactériennes,- les antiparasitaires contre les parasites - les vaccinations recommandées- une alimentation équilibrée et variée- l'enfant pris en charge va à l'école et peut faire l'éducation physique modérée

La prise en charge au long cours est pluridisciplinaire : comporte en phase aigüe, hospitalisation, traitement des complications aigües,- au quotidien, prévention des complications aigües et chroniques- soutien psychologique, aide assistance sociale-bilan annuel

Que faire alors : - réduire les risques de transmission de la maladie d'une génération à une autre génération par des mesures suivantes : 1) renforcer les activités d'information, d'éducation et de communication par des campagnes de sensibilisation. 2) promouvoir la formation de base et continue du personnel de santé, des membres des associations. 3) rendre obligatoire le dépistage prénuptial de la drépanocytose. 4) instituer le dépistage néonatal comme réalisé en 1986, 2005 et 2020 afin d'assurer une prise en charge précoce.5) mettre en application l'arrêté no 5198 du 5 octobre 1994 instituant un régime de gratuité pour les drépanocytaires congolais et la loi 12/215 sur l'assurance maladie universelle et enfin. 6) créer une direction de lutte contre la drépanocytose à l'instar des autres maladies comme la tuberculose, le paludisme et le sida.

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

115 bis, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
(En face de SCLOG,)

B.P: 13646 Tel(s): (00242).05.596.77.86 / 06.669.26.76

E- mail: officenotsmb@gmail.com

Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

AMAUS CONGO.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELE
CAPITAL SOCIAL : UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA.
SIEGE SOCIAL : 55, RUE EDITH LUCIE BONGO ;
ARRONDISSEMENT 5 OUENZE BRAZZAVILLE.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du dix-huit avril deux mille vingt-trois, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts ;

Objet social : La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger :

•Travaux d'exploration et d'exploitation minières ;

•Etudes et conseil en géoscience appliquées aux mines.

Dénomination sociale : La société prend la dénomination suivante: AMAUS CONGO.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), 55, rue Edith Lucie Bongo ; Arrondissement 5 Ouenzé.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites entièrement et libérées intégralement.

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires Madame Andréa Rebecka Sylviana VHOUMBY TCHICAYA domiciliée à Brazzaville, 47 rue Kiyindou Nzoumba, La Base est désignée en qualité de gérante de ladite société.

Immatriculation :

La société dénommée AMAUS CONGO est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B13-00207.

Pour avis

Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles de Gaulle (Au-dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAÏPUR, en diagonale de PARK N SHOP), Boite Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Aux termes de l'acte portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Pointe-Noire du vingt janvier deux mille vingt-trois, de «**SOCIETE DES PRODUITS INDUSTRIELS DU CONGO SARL**», en sigle «**SPIC SARL**», dont le siège social sis à Pointe-Noire, République du Congo, Avenue de la République ex-Révolution, après le lavage «Christian Pneus», immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-B13-00113 au capital de FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000), reçu par le Notaire ci-dessus nommé, enregistré suivant Folio 048/2 N00482, pour certaines convenances et en vue de faciliter la mise en exploitation effective de l'objet social de «**SOCIETE DES PRODUITS INDUSTRIELS DU CONGO SARL**», en sigle «**SPIC SARL**», l'associé unique, Monsieur Tidiane DOUCOURE, de nationalité congolaise, né à Pointe-Noire le onze mars mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, titulaire de la Carte Nationale d'Identité délivrée à Pointe-Noire le six janvier deux mille vingt et un sous le numéro PN0121P2G-FEWE-01, a résolu céder la totalité des parts sociales constituant le capital de ladite société aux Sieurs Kassim DOUCOURE, de nationalité malienne, né à Brazzaville le seize mars mil neuf cent soixante-neuf, titulaire du Passeport délivré à Bamako le trois janvier deux mille vingt sous le numéro AA0451425 et Nega DOUCOURE, de nationalité malienne, né à Brazzaville le neuf décembre mil neuf cent soixante-onze, titulaire du Passeport délivré à Bamako le quatre mars deux mille vingt et un sous le numéro AA0543640 à raison de cinquante (50) parts chacun.

La mise à jour des statuts a été accomplie, puis le dépôt du Procès-verbal ci-dessus mentionné a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le quatre mai deux mille vingt-trois, puis l'inscription modificative a été portée sur le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00291.

Pour avis,
Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE EXTREME AUTO SARLU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL: UN MILLION CINQ CENT MILLE (1.500.000) FRANCS CFA.
SIEGE SOCIAL: AV GENERAL ALFRED RAOUL, VERS LA MONTEE DE MPITA,
ARR N°I E.P.L

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix août deux mille vingt-deux, enregistré le vingt-quatre août deux mille vingt-deux aux domaines et timbres de Pointe-Noire, centre-ville, le notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société dénommée «**EXTREME AUTO SARLU**», au capital de F. CFA UN MILLION CINQ CENT MILLE (1.500.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Wharf, vers la montée de Mpita.

Objet social: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo ou à l'étranger:

- Réparation mécanique et vente des véhicules d'occasion ;
- Vente des pièces détachées et lubrifiants (huiles moteurs).

Ainsi donc, toutes opérations financières, mobilières, immobilières et toutes entreprises commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à son objet social susceptibles d'en favoriser le développement.

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années entières et consécutives, à compter de son immatriculation au registre de commerce, sauf les cas de dissolution anticipée ou prorogation prévue aux présents statuts.

La société est inscrite au Registre du commerce et du crédit mobilier sous le N°CG-PNR-01-2022-B13-00156.



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de Consultants-Individuels)

REPUBLIQUE DU CONGO

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDRCH)

AMI N° 015/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP



Secteur : Education

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2100150033294

N° d'identification du Projet : P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un Consultant individuel chargé de « **la réalisation de l'audit environnemental et social du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)** ».

Les services prévus, à réaliser au titre de ce contrat, consisteront à : (i) évaluer le degré de conformité avec les dispositions de l'accord de financement, y compris les législations, réglementations en vigueur en République du Congo, standards et procédures nationales, les exigences environnementales et sociales de la Banque et les bonnes pratiques industrielles internationales (BPII) en matière de bâtiment et génie civil; (ii) identifier les non-conformités et les lacunes, ainsi que les causes directes et profondes de ces non-performances, puis recommander des actions correctives.

La mission se réalisera à Brazzaville ainsi que sur les sites des ouvrages retenus pendant une durée de quarante (40) jours.

2. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation signée ne dépassant pas deux pages, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc. (cv détaillé et signé, ainsi que les copies des diplômes).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée

ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, heure locale (TU+1).

Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)

Sis case 252, camp des sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville
Tél : (242) 06.632.54.06 /05.531.77.27, E-mail : secpdcrh@outlook.com avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.

A l'attention de Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA, Coordonnatrice du Projet.

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 06 juillet 2023 à 13 h 00, heure locale (TU+1) et porter la mention suivante : expressément la mention « AMI N° 015/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP- «Recrutement d'un consultant individuel chargé l'audit environnemental et social du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)»

La Coordonnatrice du PDCRH,

**Rachel Flore Olga
BIYAMA KIMIA**



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de Consultants-Individuels)

REPUBLIQUE DU CONGO

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDRCH)

AMI N° 019/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP



Secteur : Education

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2100150033294

N° d'identification du Projet : P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un Consultant individuel chargé de « **L'étude sommaire de faisabilité pour la réalisation des travaux d'aménagement (construction/réhabilitation) des centres de formation et des lycées agricoles dans les Départements du Pool, de la Lekoumou, de la Bouenza, de la Sangha et de Brazzaville** ».

Les services prévus, à réaliser sur les sites retenus au titre de ce contrat, consisteront à : (i) faire l'état des lieux; (ii) établir un plan de délimitation; (iii) élaborer l'avant-projet sommaire de chaque ouvrage comprenant les plans architecturaux sommaires (plans aménagés, coupes, façades à petite échelle etc.), vue en perspective, ainsi que les descriptifs du projet; (vi) estimer les coûts prévisionnels indicatifs de la mise en œuvre des travaux de construction et réhabilitation des infrastructures retenues.

La mission se réalisera pendant une durée deux

(2) mois et deux (2) semaines, soit soixante-quinze (75) jours.

2. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation signée ne dépassant pas deux pages, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc. (cv détaillé et signé, ainsi que les copies des diplômes).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant-firme seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants : du lundi au vendredi, de 09h00 à

12h00 et 14h00 à 16h00, heure locale (TU+1).

Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)

Sis case 252, camp des sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville
Tél : (242) 06.632.54.06 /05.531.77.27, E-mail : secpdcrh@outlook.com avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.

A l'attention de Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA, Coordonnatrice du Projet.

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 07 juillet 2023 à 13 h 00, heure locale (TU+1) et porter la mention suivante : expressément la mention « AMI N° 019/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP- «Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'étude sommaire de faisabilité pour la réalisation des travaux d'aménagement (construction/réhabilitation) des centres de formation et des lycées agricoles dans les Départements du Pool, de la Lekoumou, de la Bouenza, de la Sangha et de Brazzaville»

La Coordonnatrice du PDCRH,

**Rachel Flore Olga
BIYAMA KIMIA**

FOOTBALL

Le rêve ivoirien des Diabes-Rouges devient incertain!

En s'inclinant (0-2) dimanche 18 juin 2023 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat devant les Aigles du Mali, les Diabes-Rouges se sont sacrément compliqués la vie ! Pourtant, en dépit de cet échec qui les relègue à la troisième place du groupe, synonyme d'une virtuelle élimination, le sélectionneur national Paul Put entretient l'espoir d'une qualification lors de la dernière journée, dans deux mois et demi, en déplacement face à la Gambie.

Six points récoltés sur les quinze possibles. Tel est le triste bilan des Diabes-Rouges à l'issue de la cinquième journée des éliminatoires de la CAN-2023. Un bilan comparable d'autant plus décevant que le Congo évolue dans un groupe relativement jouable où, excepté le Mali nettement supérieur à tous ses adversaires, la Gambie et le Sud-Soudan ne sont pas des foudres de guerre.

Dimanche dernier à domicile, le public venu nombreux malgré l'auréole des Aigles, a gardé le secret espoir d'un petit exploit de ses favoris. Le Mali n'a-t-il pas mordu le gazon de "Massamba-Débat" lors de ses deux dernières rencontres disputées au Congo dans cette enceinte, en 2004 et en 2006 ? Hélas, pas de miracle ! La volonté seule n'a pas suffi, il fallait aux Diabes-Rouges en plus des arguments techniques et tactiques convaincants pour



La formation des Diabes-Rouges battue par les Aigles du Mali

renverser la vapeur. Il y a eu au contraire trop de lacunes en défense, surtout dans les couloirs extérieurs. Le peu de complémentarité entre les lig-

plus incisifs et réalistes, en inscrivant deux buts comme à la parade, l'un par Ibrahima Koné (62e), l'autre par Dorgeles Néné (76e). Ils ont eu, en

Des vandales au Stade Massamba-Débat !

La vidéo est virale sur les réseaux sociaux après la défaite des Diabes-Rouges du Congo face aux Aigles du Mali au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville. L'on peut y voir des individus arrachant des sièges des gradins, tels des bulldozers. L'on aperçoit, de part et d'autre, s'envoler les sièges malgré la tentative d'intervention des stadiers pour les empêcher. Bilan: 250 sièges détruits! Pour un match aussi risqué pour le Congo face à l'ogre malien, des dispositions sécuritaires n'ont-elles pas été prises avant, pendant et après cette rencontre ? En attendant le bilan global de ce petit «échauffement», l'on apprend qu'à l'extérieur, des voitures et des motos ont été vandalisées. On ignore s'il y a eu ou non des blessés.

nes forçaient des passes peu assurées. Le marquage laxiste sur le porteur du ballon faisait que la défense fût souvent prise de vitesse, Les Aigles du Mali se sont montrés plus entreprenants,

plus, une possession du ballon largement supérieure à tel point que certains n'ont pas eu le sentiment d'un réel match à onze contre onze. Il faut que certaines choses changent dans la sélection

congolaise, et la mise en place d'une véritable structure d'équipe est de celles-là, au minimum. Avec 3 petits buts marqués en cinq matchs et 8 encaissés, nombreux n'y croient plus. Sauf Paul Put: «Nous fêterons ensemble la qualification en septembre prochain», a promis le sélectionneur national en conférence de presse d'après-match. Le rendez-vous est pris.

Jean ZENGABIO

Mali bat Congo (2-0). Buts : Ibrahima Koné (62e) et Dorgeles Néné (76e).

Congo : Pavhel Ndzila ; Romaric Etou (Yohann Andzouana, 87e), Julfin Ondongo, Francis Nzaba, Raddy Ovouka ; Harvey Ossété (puis Guy Mbenza, 29e), Chandrel Massanga Matondo, Prestige Mboungou, Chance Mondzenga (puis Antoine Makoumbou, 37e) ; Mons Bassouamina (puis Prince Ibara, 69e), Thievy Bifouma (puis Chris Toulouenga, 84e). Entr. : Paul Put

Mali : Ismael Diarra - H. Traoré, Kouyaté (Touré, 87e), Fofana, M. Haïdara - Dieng (Nènè Dorgelès, 70e), Doucouré, A. Haïdara (Diadié Samassékou, 88e) - K. Doumbia (Adama Traoré, 70e) - Koné (Moussa Doumbia, 81e), Sékou Koïta. Entr. : Éric Chelle.

Un lecteur nous écrit:

"Il faut une vraie réforme du football national"

Pour ce lecteur, seul un programme ambitieux permettra de réaliser une vraie réforme du football au Congo.

"Le Congo connaît des problèmes économiques comme beaucoup d'autres pays et on ne peut comprendre que le sport ne soit pas la principale préoccupation des autorités. Dans une société qui se veut moderne, le sport compte aussi. Or, le budget qui lui est alloué au Congo est maigre.

Je crois que le moment est venu de mettre en place une vraie politique d'élite et l'Etat doit davantage s'impliquer en donnant des moyens non seulement à l'équipe nationale, mais aussi aux clubs et l'ensemble du mouvement associatif. Il faut une vraie politique sportive qui commence au collège et se poursuit au lycée. L'idée de mettre des moyens pour développer les lycées sportifs est à explorer.

Dans les années 1960 jusqu'aux années 1980, les clubs tiraient bénéfice du football de rue, celui de l'école et de l'armée. Le championnat était d'un bon niveau, parce que la plupart des grands joueurs avaient un emploi. Recrutés par les entreprises, ils avaient des salaires corrects. Ils avaient aussi des primes et des avantages. Donc, ils n'avaient pas trop de soucis pécuniaires.

Le pays est resté figé sur les générations talentueuses des années 1960 et 1970, notamment celle qui a remporté la CAN 1972 et permis au CARA de prendre la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1974. On ne parle que d'elles, plus de cinquante ans après! Même le titre continental de l'AC Léopards de Dolisie en 2012 est considéré comme un coup d'éclat.

Depuis, les clubs sortent de moins en moins de joueurs, car ils n'ont ni les moyens, ni les conditions nécessaires pour bien travailler. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les meilleurs jeunes joueurs sont obligés de s'expatrier, ce qui appauvrit les championnats locaux.

Notre championnat est faible, les clubs ne brillent plus en Coupes d'Afrique et les joueurs n'ont plus une mentalité assez professionnelle. Le public a déserté les stades pour investir les salles de jeu et de paris sportifs.

Il faut passer à autre chose. Il faut s'inspirer des pays qui dominent le football africain. Ils ont un championnat d'un bon niveau, structuré, et une organisation beaucoup plus professionnelle. Ici, on attend toujours que l'équipe nationale obtienne des résultats pour redémarrer...Mais la sélection n'est pas tout.

A propos de la sélection nationale, pour terminer : la valse des sélectionneurs et la mauvaise ambiance entre les joueurs et les dirigeants nationaux sont parmi les raisons avancées pour expliquer ses mauvais résultats ces dernières années. Changer trop souvent de sélectionneur n'est jamais bon. Cela n'a pas aidé la sélection".

Herbert Roland BOUANGA

FORMATION

Qui peut pratiquer le karaté ?

D'une manière générale, hommes ou femmes de n'importe quel âge peut pratiquer le karaté. Mais un minimum d'efforts physique s'impose. Au fur et à mesure que l'entraînement gagnera en intensité, la pratique quotidienne exigera davantage de volonté et d'endurance sans jamais dépasser les limites du possible. Tout dépend du but visé par l'apprenant. Si on veut rester au stade de l'amateurisme, cas le plus fréquent rencontré dans les dojos, on peut ne pas aller plus loin que d'autres athlètes acharnés, passionnés de la recherche de l'union «corps-esprit». Mais, honnêtement, en restant au stade de l'amateurisme, le karatéka n'obtiendra rien d'important, ni en technique ni surtout en esprit. Le karatéka pratiquera une technique de défense d'efficacité très moyenne, il ne sortira pas transformé par cette expérience. Nombreux pratiquants enthousiastes au départ ont raccroché définitivement leur keikogi (vêtement pour l'entraînement) sans avoir rien obtenu de plus qu'avant leur venue au karaté. Par contre pour ceux qui sont ambitieux et honnêtes envers eux-mêmes, l'adhésion à un club prend du sens. Elle devient un



Les karatekas en plein entraînement

engagement solennel ; celui de ne jamais abandonner, quoi qu'il arrive et quelles que soient les faiblesses.

Pour les enfants de moins de dix ans, l'apprentissage des techniques du karaté a un aspect d'une culture physique préparatoire. Ils ne pratiqueront que le ki-hon (exercices dans le vide) et éviteront les kumité (combats).

Que doit-on faire pour devenir un karatéka de haut niveau? C'est simple: suivra avec passion chaque cours. Être ponctuels aux horaires prévus pour les entraînements. Même malade, il faut s'efforcer d'assister aux séances afin de ne rien man-

quer du cours technique. Participer si cela est possible aux stages de perfectionnement et de renforcement des capacités, car on rencontrera dans son parcours d'autres karatékas de formation et de styles différents. Cela va enrichir à coup sûr une expérience. En général, chaque entraînement doit apporter quelque chose de nouveau. Si on en a les moyens, se procurer les brochures éditées par les sempai (vieux maîtres), et regarder les films tournés par les fédérations japonaises de karaté qui ont connu la participation des grands experts.

Equateur Denis NGUIMBI

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de développement), Centre-ville Brazzaville, B.P : 15.244, Tél : 04.418.20.81/06.540.59.45
Email : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

« AKIENI »

SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL

Au Capital de CINQUANTE MILLIONS (50.000.000) de FRANCS CFA

Siège social : 2ème étage, 57, avenue de la Pointe Hollandaise, Ouenzé, Brazzaville

RCCM : CG-BZV-01-2023-B14-00018 - REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 31 mai 2023 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 06 juin 2023, sous Folio 102/11, numéro 2606, il a été constituée une société anonyme présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale : Société Anonyme avec Administrateur Général régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

Dénomination : « AKIENI » ;

Objet social : La société a pour objet en tous pays, notamment dans les États parties au Traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo : Le conseil et autres activités informatiques : le conseil en systèmes et conception de logiciels informatiques ; l'audit et le conseil en informatique ; les prestations de services en ingénierie informatique ; l'assistance et la maintenance informatique ; la gestion et l'amélioration des systèmes informatiques.

Siège social : 2ème étage, 57, avenue de la Pointe Hollandaise, Ouenzé, Brazzaville, République du Congo ;

Capital Social : CINQUANTE MILLIONS (50.000.000) FRANCS CFA, divisé en CINQ MILLE (5.000) actions de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 5.000, entièrement libérées par les actionnaires ;

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation ;

Déclaration notariée de souscription et de versement aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 31 mai 2023 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 06 juin 2023, sous folio 102/12 numéro 2607, il a été constaté que les actions souscrites ont entièrement été libérées par les actionnaires.

Administration de la société : aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 31 mai 2023, les actionnaires de la société, agissant en vertu de la Loi et des Statuts, ont décidé de nommer Monsieur NZE Frédéric, de nationalité congolaise, en qualité d'Administrateur Général.

Commissaires aux comptes : aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 31 mai 2023, sont nommés pour une durée de deux (2) exercices sociaux :

- en qualité de commissaire aux comptes titulaire : le cabinet DELOITTE «DTT», agrément CEMAC n°-SEC-110;

- en qualité de commissaire aux comptes suppléant: Monsieur Sylvain M'BOUSSA, expert-comptable agréé CEMAC n°EC-209, demeurant à Brazzaville.

Immatriculation au RCCM : La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville le 07 juin 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B14-00018.

Fait à Brazzaville, le 09 juin 2023

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/002/2023/BCI/CG

La Banque Commerciale Internationale (BCI) lance un appel d'offres ouvert relatif à la Mise en place d'un SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ - SMQ conforme à la norme ISO 9001:2015

Pour recevoir le cahier des charges par email, nous vous invitons à télécharger, à partir du 16/06/2023, le présent avis d'appel d'offres, le cacheter, le signer et l'envoyer à l'adresse email suivante : appel-offres@bcicongo.com

La date limite de dépôt des plis est fixée au **Lundi 17 Juillet 2023 avant 15h00** (Heure Locale en République du Congo)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous,
- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)

AVENUE AMILCAR CABRAL
B.P. 147 Brazzaville, République du Congo
Pôle Ressources & Moyens
Service Achat (2^e étage)
Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission de leurs offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure.

La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.

NB : les cahiers des charges ne sont plus disponibles sous format papier

André COLLET
Le Directeur Général



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITÉ DE GESTION DU PROJET



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

1. Objet. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) lance un appel à candidature pour identifier et sélectionner des personnes de nationalité congolaise répondant aux profils exigés pour occuper les postes ci-après :

- 1 Responsable de la passation des marchés basé à Brazzaville ;
- 1 Spécialiste Agrobusiness et Chaines de valeur Agricoles basé à Brazzaville ;
- 1 Assistant administratif et comptable basé à Dolisie ;
- 1 Secrétaire de Direction basé à Brazzaville ;
- 04 chauffeurs dont 02 à Brazzaville et 02 à Dolisie.

2. Brève description du projet. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. PAJE se veut un projet sensible à la jeunesse et au genre et vise à générer des opportunités d'entreprenariat et d'emploi à long terme, pour les jeunes dans une situation de chômage et de pauvreté, en abordant les défis spécifiques au contexte de la jeunesse rurale et péri-urbaine. Il valorisera le développement de l'entreprenariat des jeunes dans les chaînes de valeur, par des modèles inclusifs d'agri business, pour améliorer l'employabilité des jeunes et les bénéfices économiques.

4. PAJE contribuera aussi à améliorer les revenus des

ménages ruraux et péri-urbains pauvres, (femmes, jeunes, hommes et personnes en situation de handicap) impliqués dans la production, la transformation et la distribution des produits alimentaires. Ceci permettra de renforcer les chaînes de valeurs locales, réduire la pauvreté rurale et accroître les opportunités économiques dans le sud du Congo. Le projet encouragera et renforcera les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur et les secteurs, en favorisant l'établissement de contrats équitables entre les acteurs, y compris les organisations de producteurs.

5. Le Projet interviendra dans les départements du Sud, appelés « grenier du Congo », où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agro-écologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet interviendra dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et du Plateau. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière pêche.

6. Lieux d'affectations. L'Unité de Coordination du Projet est basée à Brazzaville et une antenne du projet est établie à Dolisie. Les lieux de recrutement sont les lieux de prise de fonction du personnel.

7. Profils des candidats. Les profils et autres attributions pour ces postes sont contenus dans les termes de références y relatifs et disponibles au niveau du site internet de l'Agence Congolaise Pour l'Emploi (www.acpe.cg) et sont également publiés dans d'autres médias et sites dédiés, ou sur demande à l'adresse de Dépôt de candidature spécifiée au point 10 du présent avis. Les candidatures féminines sont fortement

encouragées.

8. Critères de sélection. Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis ; (ii) participation à un test écrit, (iii) un interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés sans préavis pour participer à l'interview).

9. Composition du dossier. Les termes de références précisent la composition du dossier pour chaque poste.

10. Dépôt de candidature. Tous les dossiers de candidature doivent être reçus au plus tard le 30 juin 2023 à 18h00 (heure de Brazzaville) à l'adresse électronique suivante : secretariatpaje.recruit@gmail.com en précisant en objet le titre du poste et le nom du candidat.

11. Pour des raisons d'éclaircissement uniquement, les candidats peuvent contacter la Coordination du projet à l'adresse électronique et au numéro suivant :

- Email : secretariatpaje@gmail.com et secretariat@maep-paje.cg (N.B. Ces deux adresses ne reçoivent pas les dossiers de candidatures et le dépôt de dossiers physiques n'est pas accepté.)
- Tel : +242 06 952 1744

Fait à Brazzaville, le 15 juin 2023

Le Coordonnateur National,

**Emery Fabrice
BIMBOU SENG**